



# RAPPORT ANNUEL

# 2018



**>20 ANS** | D'INVESTISSEMENT  
SOCIALEMENT RESPONSABLE

---

Ethos – Fondation suisse pour un développement durable

Ethos Services SA

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 220 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et un environnement socio-économique stable et prospère.

La société **Ethos Services** assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)

Signatory of:  
 **PRI** | Principles for  
Responsible  
Investment

# RAPPORT ANNUEL ETHOS 2018

# Table des matières

<b>MESSAGE DES PRÉSIDENTS ET DU DIRECTEUR .....</b>	<b>4</b>
<b>A. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018.....</b>	<b>7</b>
<b>1. Fondation Ethos.....</b>	<b>9</b>
1.1 Publications.....	9
1.1.1 Principaux résultats des assemblées générales 2018 et des rémunérations 2017 des sociétés du SPI (juillet 2018).....	9
1.1.2 Engagement Paper (septembre 2018).....	9
1.1.3 Lignes directrices de vote d'Ethos (décembre 2018) .....	9
1.2 Conférence-débat sur le changement climatique.....	9
1.3 Participation à des initiatives d'engagement collectif international .....	10
1.4 Participation à des regroupements d'actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d'Ethos .....	14
1.5 Participation à des procédures de consultation et prises de position.....	15
1.6 Engagement pour l'indépendance de Sika récompensé .....	16
<b>2. Ethos Services .....</b>	<b>17</b>
2.1 Fonds et mandats de gestion .....	18
2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires.....	20
2.2.1 Lignes directrices de vote.....	20
2.2.2 Assemblées générales suisses .....	20
2.2.3 Assemblées générales non suisses .....	20
2.3 Dialogue avec les sociétés.....	22
2.3.1 Ethos Engagement Pool Suisse.....	22
2.3.2 Ethos Engagement Pool International .....	22
2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG .....	24
2.4.1 Analyses environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) .....	24
2.4.2 Filtre d'exclusions basées sur les produits et sur le comportement.....	24
2.4.3 Screening de portefeuille.....	24
<b>B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....</b>	<b>27</b>
<b>3. Le Groupe Ethos .....</b>	<b>28</b>
3.1 Structure et gouvernance .....	28
3.2 Revue de la gouvernance lors du passage de témoin à la présidence .....	28
<b>4. Fondation Ethos.....</b>	<b>29</b>
4.1 Membres .....	29
4.2 Buts et structure .....	29
4.2.1 Buts .....	29
4.2.2 Assemblée générale.....	30
4.2.3 Codes et déclarations .....	30
4.3 Conseil de fondation .....	31
4.3.1 Composition au 31 décembre 2018.....	31
4.3.2 Activités.....	33
4.4 Direction et administration.....	33
4.4.1 Composition .....	33
4.4.2 Fonctionnement .....	33
4.5 Rapport de rémunération .....	33
4.5.1 Conseil de fondation.....	33
4.5.2 Direction .....	34
4.6 Participation .....	34
4.7 Organe de révision.....	34
4.8 Politique d'information .....	34
<b>5. Ethos Services .....</b>	<b>35</b>
5.1 But .....	35

5.2	Structure .....	35
5.2.1	Structure du capital .....	35
5.2.2	Assemblée générale .....	35
5.3	Conseil d'administration .....	36
5.3.1	Composition au 31 décembre 2018 .....	36
5.3.2	Activités .....	37
5.4	Direction et administration .....	37
5.4.1	Composition .....	37
5.4.2	Fonctionnement .....	38
5.5	Rapport de rémunération .....	38
5.5.1	Conseil d'administration .....	38
5.5.2	Direction et collaborateurs .....	39
5.5.3	Organigramme d'Ethos Services à partir du 01.01.2019 .....	40
5.6	Participation .....	40
5.7	Organe de révision .....	40
5.8	Politique d'information .....	40
<b>6.</b>	<b>Responsabilité environnementale et sociale .....</b>	<b>41</b>
6.1	Responsabilité environnementale .....	41
6.2	Responsabilité sociale .....	41
6.3	Indicateurs .....	41
6.4	Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP) .....	42
<b>C.</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS 2018 .....</b>	<b>43</b>
<b>7.</b>	<b>Résultats 2018 .....</b>	<b>44</b>
7.1	Comptes de la Fondation Ethos .....	44
7.2	Comptes d'Ethos Services .....	44
7.3	Comptes consolidés .....	45
<b>8.</b>	<b>Comptes de la Fondation Ethos .....</b>	<b>46</b>
<b>9.</b>	<b>Comptes d'Ethos Services SA .....</b>	<b>51</b>
<b>10.</b>	<b>Comptes consolidés .....</b>	<b>57</b>

# MESSAGE DES PRÉSIDENTS ET DU DIRECTEUR

## Une contribution déterminante

L'année 2018 a été marquée par le passage de témoin au niveau de la présidence de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services SA. Après plus de 21 ans d'un engagement total pour le développement d'Ethos, le co-fondateur d'Ethos, Dominique Biedermann, a décidé de ne plus se représenter, lors des assemblées générales de 2018, pour un nouveau mandat de président du Conseil de fondation et du Conseil d'administration.

Durant ces 21 années, Dominique Biedermann a œuvré sans relâche au développement des activités d'Ethos, acteur pionnier en Suisse de l'investissement socialement responsable. Sa détermination et son courage ont non seulement permis le développement remarquable des activités d'Ethos mais ont influencé durablement la gouvernance des sociétés cotées en Suisse. Ethos permet aujourd'hui à de nombreuses institutions de prévoyance suisses d'utiliser leur capital pour influencer les entreprises vers une création de valeur à long terme et en tenant compte de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes. La contribution de Dominique Biedermann à une économie plus responsable en Suisse est aujourd'hui reconnue de tous.

## Succession réussie

Le processus de succession à long terme au sein des instances d'Ethos a amené les Conseils à une réflexion sur la gouvernance du groupe Ethos. Au vu du développement important des activités au cours des dernières années, les Conseils ont décidé de prévoir dorénavant deux présidents distincts pour la Fondation Ethos et pour Ethos Services.

Après un processus de sélection conduit par des professionnels externes, les assemblées générales de la Fondation Ethos et d'Ethos Services ont respectivement approuvé la nomination de Rudolf Rechsteiner et de Beth Krasna. Cette séparation des présidences a pour but de donner une plus grande indépendance aux deux structures. La Fondation Ethos prévoit un renforcement de ses activités idéelles notamment par l'organisation d'événements autour des thématiques importantes de l'investissement responsable.

## Année record

2018 a été l'année de plusieurs résultats records : au 31 décembre, la Fondation Ethos comptait 230 membres représentant une fortune totale de plus de CHF 250 milliards soit un quart de la fortune totale du deuxième pilier en Suisse.

De son côté, Ethos Services SA a réalisé ses meilleurs résultats financiers avec un chiffre d'affaires de CHF 6 millions. Le fonds Ethos Swiss Mid & Small Cap a dépassé les CHF 500 millions d'actifs durant l'année et a enregistré sa 11<sup>ème</sup> année de surperformance relative depuis son lancement en décembre 2004. Au niveau des activités d'engagement, l'EEP International, lancé début 2017, connaît un succès remarquable et comptait à fin 2018 déjà 34 membres.

## Effort important dans le domaine du changement climatique

Dans le cadre des activités d'Ethos, un effort particulier a été mis sur la thématique du changement climatique, en particulier en matière d'engagement actionnarial. Ethos joue notamment un rôle important au sein de l'initiative Climate Action 100+ qui vise à demander aux sociétés les plus émettrices de gaz à effet de serre de mettre en place des mesures pour réduire leur empreinte de CO<sub>2</sub>. En proposant aux membres de l'EEP International de soutenir l'initiative, Ethos a contribué à enrichir significativement le nombre de signataires (35 sur 300). D'autre part, Ethos a conduit un dialogue régulier avec trois sociétés concernées par l'initiative. Des résultats probants ont d'ores et déjà pu être obtenus avec Nestlé qui a accepté de soutenir et appliquer les recommandations du TCFD (Taskforce on climate-related disclosure).

L'effort concerté des investisseurs de par le monde pour influencer les entreprises cotées à mieux gérer les enjeux climatiques a notamment permis d'obtenir des premiers résultats concrets auprès de sociétés telles que Shell ou Glencore.

### Le dénouement de l'affaire Sika

2018 a également vu le dénouement heureux de l'affaire Sika qui a occupé Ethos depuis décembre 2014. La Fondation Ethos s'est depuis le début de cette affaire mobilisée du côté des membres indépendants du conseil d'administration pour préserver l'indépendance de la société face à la reprise hostile de la participation de la famille fondatrice par le concurrent Saint-Gobain. La Fondation Ethos s'est notamment portée intervenante accessoire pour soutenir l'indépendance de la société dans le cadre du procès qui opposait la famille Burkard aux membres indépendants du conseil d'administration.

L'accord à l'amiable qui a pu être trouvé entre le conseil d'administration de Sika, la famille Burkard et Saint-Gobain bénéficie à toutes les parties impliquées tout en assurant l'indépendance de la société.

### Fort engagement de l'ensemble des collaborateurs

Ces résultats ne seraient pas possibles sans l'engagement total de l'ensemble des collaborateurs d'Ethos tout au long de l'année. L'équipe est restée soudée, mobilisée et fortement engagée dans la réalisation des buts d'Ethos. La qualité des prestations proposées par Ethos dans le domaine de l'investissement socialement responsable est le fruit du grand professionnalisme de chacun des collaborateurs et de leurs fortes convictions en matière de développement durable et d'investissement socialement responsable.



**Rudolf Rechsteiner**  
Président  
Conseil de fondation  
d'Ethos



**Beth Krasna**  
Présidente  
Conseil d'administration  
d'Ethos Services



**Vincent Kaufmann**  
Directeur





## A. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



# 1. Fondation Ethos

Les activités de la Fondation Ethos ont contribué à promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et à favoriser un environnement socio-économique stable et prospère. Dans ce cadre, la Fondation a réalisé les activités suivantes durant l'année 2018 :

## 1.1 Publications

### 1.1.1 Principaux résultats des assemblées générales 2018 et des rémunérations 2017 des sociétés du SPI (juillet 2018)

En 2018, Ethos a publié une présentation détaillée illustrant les résultats des assemblées générales 2018 des sociétés du Swiss Performance Index (SPI).

La présentation dresse également le bilan des rémunérations 2017 des instances dirigeantes des sociétés du SPI. Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb), une stabilisation des rémunérations dans l'ensemble des sociétés du SPI et une légère baisse au sein des plus grandes sociétés cotées en Suisse sont notamment à constater.

La présentation est disponible gratuitement sur le site internet d'Ethos ([www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)).

### 1.1.2 Engagement Paper (septembre 2018)

Ethos, en tant qu'investisseur à long terme, est sensible aux enjeux de réputation et risques financiers que constituent la stratégie fiscale des entreprises cotées. Cette problématique figure parmi les thèmes de dialogue d'Ethos depuis 2018. En septembre 2018, la Fondation Ethos a publié dans un document de dialogue (« Engagement Paper ») les cinq principes en matière de politique fiscale dont elle attend l'application de la part des sociétés cotées :

- La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration.
- Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise.
- La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée.

- Les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions de marché.
- La société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

Ce document a été adressé aux présidents des 150 sociétés incluses dans l'univers d'engagement de l'Ethos Engagement Pool Suisse (voir page 22). Le document est également disponible gratuitement sur le site internet d'Ethos ([www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)).

### 1.1.3 Lignes directrices de vote d'Ethos (décembre 2018)

Les lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise sont révisés annuellement pour pouvoir être adaptés aux derniers développements du cadre législatif et des règles de bonne pratique. L'édition 2019 a été publiée en décembre 2018.

En matière de rémunération des instances dirigeantes, cette 18<sup>ème</sup> édition des lignes directrices introduit notamment la possibilité de refuser le montant global maximal de la rémunération du conseil d'administration, lorsque l'enveloppe demandée à l'assemblée générale est significativement inférieure au montant qui pourrait finalement être payé. Par ailleurs, afin de refléter la bonne pratique au niveau international en matière de publication d'un rapport de durabilité, l'édition 2019 des lignes directrices prévoit la possibilité de refuser l'approbation du rapport annuel lorsque les standards du pays en matière de publication d'un rapport de durabilité ne sont pas respectés.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont présentées sur le site [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch). Les lignes directrices de vote sont approuvées explicitement par le conseil de fondation d'Ethos.

## 1.2 Conférence-débat sur le changement climatique

La Fondation Ethos et l'association Ethos Académie ont organisé en novembre 2018 une conférence-débat sur le thème : « Du changement climatique à la culture d'entreprise : les enjeux éthiques pour les entreprises et les investisseurs ».

Plusieurs personnalités sont intervenues lors de cet événement, dont notamment Dorothea Baur, qui a présenté les enjeux éthiques liés à la culture d'entreprise. Le Professeur Thomas Stocker, climatologue de renommée internationale et ancien co-président d'un des groupes de travail de l'Intergovernmental Panel on Climate Change, a présenté l'état actuel des recherches ainsi que les nombreux enjeux écologiques et économiques du changement climatique.

Le panel de discussion qui a clôturé l'événement a réuni des représentants du monde politique, dont le Conseiller national Roger Nordmann, du monde académique ainsi que des investisseurs.

Cet événement s'inscrit dans le contexte des activités de sensibilisation effectuées par Ethos auprès de la société civile aux thématiques de l'investissement socialement responsable.

### 1.3 Participation à des initiatives d'engagement collectif international

En 2018, Ethos a participé activement à 33 initiatives d'engagement collectif international, dont 25 ont également été signées par les membres de l'EEP International. Il s'agit des initiatives suivantes, qui sont regroupées selon les trois dimensions ESG (Environnement, Social et Gouvernement d'entreprise). Ces différentes initiatives d'engagement international ont visé directement ou indirectement près de 500 entreprises dans le monde. Un rapport spécifique annuel est publié sur le site internet d'Ethos décrivant l'ensemble de ces initiatives. Les principales initiatives d'engagement soutenues par Ethos sont les suivantes :

#### Environnement

1. **Investor Decarbonization Initiative** : En 2018, Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont rejoint l'initiative « Investor Decarbonization Initiative » (IDI) qui est échelonnée sur plusieurs années et coordonnée par ShareAction au Royaume-Uni. Au cours de l'année, le réseau d'investisseurs soutenant l'initiative est passé à 71 investisseurs institutionnels avec USD 1'200 milliards sous gestion. Au total, 60 lettres signées par des investisseurs ont été envoyées à des sociétés de divers secteurs, dont la production d'électricité, le ciment, l'industrie automobile et le commerce de détail, pour les encourager à adhérer à une ou plusieurs des

actions suivantes : adopter un objectif de réduction des émissions scientifique (SBT), se procurer 100 % d'énergie renouvelable (RE100), viser une productivité énergétique élevée (EP100) et promouvoir la mobilité électrique (EV100).

2. **Climate Action 100+** : Dans le cadre de Climate Action 100+, Ethos et plus de 300 investisseurs internationaux s'adressent aux 160 principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES). Dans ce contexte, Ethos mène un dialogue direct avec trois entreprises pour le compte de l'EEP International et des différents signataires de l'initiative. Au cours des quatre prochaines années, l'Initiative Climate Action 100+ s'efforcera d'encourager les conseils d'administration et la direction des sociétés émettrices de GES qualifiées d'importance systémique à prendre trois mesures :
  - A) Etablir une gouvernance qui reflète clairement la responsabilité du conseil d'administration sur les risques climatiques.
  - B) Réduire les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui veut maintenir la hausse moyenne de la température mondiale à moins de 2 degrés au-dessus des niveaux préindustriels.
  - C) Améliorer le reporting en suivant les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).
3. **Lettre aux gérants pour encourager le vote en assemblée générale** : En 2018, Ethos a proposé aux membres de l'EEP International d'engager directement le dialogue avec leurs gérants pour demander comment ces derniers exercent les droits de vote des actions en portefeuille. Ethos a préparé un modèle de lettre que les membres de l'EEP International ont pu envoyer directement à leurs gérants pour leur demander de soutenir certaines résolutions d'actionnaires présentées lors des assemblées générales 2018 de sociétés américaines actives dans les secteurs très intenses en carbone. Ces résolutions demandent notamment aux sociétés de présenter un plan financier dans le cas d'un scénario de limitation du réchauffement climatique à 2° ou de fixer des objectifs ambitieux de réduction de gaz à effet de serre. La lettre demande également aux gérants plus

de précisions sur la manière dont les droits de vote sont exercés.

4. **Lettre pour s'opposer au forage dans la Réserve naturelle de l'Arctique** : En 2018, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par la Sierra Club Foundation ont envoyé une lettre aux sociétés pétrolières et gazières et aux banques qui les financent pour leur demander de ne pas entreprendre de forage pétrolier et gazier dans la Réserve nationale de faune de l'Arctique. La lettre a été envoyée aux sociétés par 119 investisseurs institutionnels avec USD 2'520 milliards sous gestion. Suite à l'envoi de la lettre, la Sierra Club Foundation a demandé à toutes les banques concernées d'organiser des entretiens de suivi et a pu avoir un entretien téléphonique avec la plupart d'entre elles.

5. **Stratégies climatiques ambitieuses dans le secteur européen de l'électricité** : En juin 2018, Ethos a lancé son propre programme d'engagement visant à encourager huit producteurs européens d'électricité à développer des stratégies climatiques ambitieuses. Dans le cadre de ce projet, cinq demandes ont été formulées aux huit plus grands producteurs d'électricité européens cotés à la bourse : Décarboner le mix de production d'électricité, définir un objectif de réduction des émissions basé sur la science, procéder à des activités de lobbying responsable, développer de nouveaux modèles d'affaires et faire un reporting conformément aux recommandations de la TCFD.

Ethos se donne au moins trois ans pour mener cet engagement. Cette initiative d'Ethos est soutenue par l'ensemble des membres de l'EEP International ainsi que 30 investisseurs internationaux représentant ensemble des actifs de plus de CHF 100 milliards. Un dialogue a été établi avec toutes les sociétés et sept conversations téléphoniques ont été menées pour expliquer les attentes d'Ethos et discuter des opinions des sociétés.

6. **Déclaration aux chefs de gouvernement au sujet du changement climatique** : Dans la perspective du Sommet du G7 en juin 2018, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) et d'autres réseaux d'investisseurs ont fait une déclaration aux chefs de gouvernement des pays du G7 (Canada, France, Allemagne, Japon, Italie,

Royaume-Uni et États-Unis) leur demandant de faire tout leur possible pour réaliser les objectifs de l'Accord de Paris. A fin décembre 2018, 415 investisseurs institutionnels globaux avec USD 32'000 milliards d'actifs sous gestion, ont signé la lettre. La lettre a été de nouveau publiée avant le sommet de l'ONU sur le climat (COP 24) à Katowice en Pologne.

7. **Initiative « Pour des bourses plus durables - Sustainable Stock Exchanges (SSE) »** : En 2018, Ethos a poursuivi sa participation à cette initiative internationale qui a été lancée en 2009 conjointement par quatre organisations affiliées aux Nations Unies : PRI, UNEP-FI, UNCTAD et UN Global Compact. Cette initiative se définit comme une plateforme de dialogue entre bourses, investisseurs, régulateurs et sociétés cotées qui essaient de trouver comment augmenter la transparence et finalement la performance en matière extra-financière et encourager l'investissement durable. Pour réaliser ces buts, l'initiative encourage les bourses à travers le monde à devenir partenaires et/ou de mettre en place des directives ou des recommandations concernant les informations extra-financières (en particulier relatives à l'environnement et au social) que devraient publier les sociétés cotées.

Fin 2018, 79 bourses participent en tant que partenaires à cette initiative (contre 7 en 2013). En devenant partenaires de l'initiative, les bourses s'engagent de manière volontaire à promouvoir la durabilité dans leurs marchés respectifs. L'adoption de règlements de cotation incluant des critères de transparence en matière de durabilité mettrait toutes les bourses sur pied d'égalité et éviterait que les bourses qui adoptent des exigences en matière de reporting en durabilité ne considèrent qu'elles se placent, à court terme, dans un désavantage compétitif par rapport aux autres bourses sans exigences.

La Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) ne participe pas à cette initiative, ni comme partenaire, ni au moyen d'une directive non contraignante en matière de reporting extra-financier. En revanche, suite à une consultation lancée en 2016, depuis juillet 2017, SIX Swiss Exchange a modifié la directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance en introduisant un nouvel article 9 concernant le rapport de développement durable. Si la bourse n'a pas souhaité rendre obligatoire la publication d'un tel rapport, elle a

introduit la notion « d'opting in » qui permet à une société de choisir de publier un rapport de développement durable et de le déclarer à la bourse. Lorsqu'une société a effectué un « opting in », le rapport de développement durable doit être établi conformément à une norme internationalement reconnue et doit être publié sur le site internet de la société dans les huit mois suivant la date de clôture des comptes. Fin 2018, seules 15 parmi les sociétés du SPI avaient déclaré leur rapport auprès de la bourse ce qui démontre bien l'efficacité très limitée de telles mesures.

8. **Initiative « The Investor Agenda » à l'occasion du Global Climate Action Summit (GCAS) :** La Fondation Ethos et 392 investisseurs institutionnels globaux soutiennent l'initiative « The Investor Agenda », lancée dans le cadre du sommet sur le climat (Global Climate Action Summit – GCAS) qui s'est tenu à San Francisco du 12 au 14 septembre 2018. The Investor Agenda réunit 392 investisseurs institutionnels avec des actifs de USD 32'000 milliards qui s'engagent à prendre des mesures concrètes et transparentes en faveur du climat. L'initiative vise à présenter ces différentes mesures au sein d'une seule plateforme, permettant ainsi la collaboration des investisseurs sur ce thème. The Investor Agenda demande aux signataires de s'engager dans quatre domaines spécifiques (investissements, engagement, reporting ainsi qu'au niveau du plaidoyer politique) afin de réaffirmer et d'accélérer l'engagement des investisseurs à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.
9. **Lettre au « Financial Times » concernant le rôle des entreprises pétrolières et gazières :** La Fondation Ethos a co-signé une lettre ouverte publiée dans le « Financial Times » pour demander à l'industrie pétrolière et gazière mondiale de mieux expliquer aux investisseurs les risques et les opportunités inhérents à leur industrie. Au total, 60 investisseurs institutionnels représentant des actifs sous gestion de USD 10'400 milliards ont cosigné cette lettre.

## Social

1. **KnowTheChain :** En mai 2018, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant l'initiative KnowTheChain (KTC). KTC est un partenariat établi par les ONG Humanity

United, le Business & Human Rights Resource Center, Verité ainsi que le consultant Sustainalytics. Ce partenariat vise à promouvoir des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables en comparant les pratiques des différentes entreprises. En identifiant les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, le partenariat espère que ces pratiques seront adoptées à terme par le plus grand nombre de sociétés. Fin novembre, Ethos a rencontré l'équipe de KTC pour discuter des derniers développements et communiquer ses commentaires. En comparant les pratiques des sociétés, KTC les incite notamment à aborder les risques liés au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. KTC a lancé ses premiers standards en 2016 ciblant les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'alimentation et des boissons et du textile et en 2018, le deuxième cycle ciblant les mêmes secteurs a suivi.

2. **Prolongation de « l'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh » :** A l'occasion du quatrième anniversaire de la tragédie du Rana Plaza, Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont publié une déclaration encourageant les entreprises membres de « l'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh » (l'Accord) à poursuivre leur action afin d'achever les mesures d'amélioration de la sécurité incendie et des bâtiments dans l'industrie textile au Bangladesh. Après la tragédie du Rana Plaza, les entreprises du secteur textile s'approvisionnant au Bangladesh ont fondé l'Accord. Cette convention, qui regroupe des entreprises principalement européennes, des producteurs locaux et des syndicats au Bangladesh, vise à améliorer la sécurité des usines de sous-traitants locaux notamment par la création de comités d'entreprise et la mise en œuvre de contrôles indépendants des conditions de santé et de sécurité des usines. En 2018, trois autres lettres ont été envoyées aux sociétés et aux autorités locales demandant que l'accord prolongé soit maintenu trois ans comme convenu.
3. **Droits du travail dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie textile :** En avril 2017, Ethos a envoyé des lettres à huit sociétés européennes membres de « l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (l'Accord). Les lettres expriment quatre attentes des investisseurs envers les

entreprises de l'industrie textile : prolongation de l'Accord (pour trois ans supplémentaires), financement de mesures correctives coûteuses au niveau des structures des bâtiments, inclusion du droit des travailleurs à la négociation collective et maintien de la structure de l'Accord en cas d'extension à d'autres pays ou à de nouvelles industries. Suite à l'envoi des lettres, Ethos a eu plusieurs conférences téléphoniques avec les entreprises ciblées, au cours desquelles la gestion des questions sociales dans la chaîne d'approvisionnement a été discutée de manière plus générale. En 2018, Ethos a de nouveau contacté toutes les sociétés par téléphone ou par e-mail pour évaluer les progrès réalisés.

4. **Lettres aux sociétés « leader » de l'EICC :** Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont prévu d'envoyer une lettre à 11 entreprises du secteur de l'électronique pour reconnaître leur rôle de leader en matière de recrutement éthique de travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les investisseurs aimeraient également plus de transparence dans les actions concrètes entreprises par les sociétés. Cette initiative vise à aider les entreprises, les investisseurs et d'autres parties prenantes à réduire le risque de travail forcé et d'esclavage moderne. En automne 2017, l'Electric Industry Citizenship Coalition (EICC) a changé son nom et sa stratégie pour devenir la Responsible Business Alliance (RBA) et élargir son champ d'action à d'autres secteurs. C'est pourquoi l'ICCR a finalement décidé de ne pas envoyer de lettres. Il est prévu de sensibiliser l'industrie électronique aux droits humains et du travail par le biais d'autres initiatives mondiales. Cette initiative a été terminée en 2018.
5. **Lettre à la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) :** En avril 2018, Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux avec USD 3'200 milliards sous gestion ont écrit à la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) demandant de prendre des mesures immédiates et mettre en place un mécanisme de plaintes efficace et crédible. Les plaintes contre la société Indofood concernant de graves violations des droits des travailleurs ont été considérées comme une manière décisive de tester la volonté de la RSPO de punir sévèrement ces violations. En novembre 2018, la RSPO s'est prononcée et a suspendu la certification d'huile de palme produite par cette usine et les plantations environnantes.
6. **Workforce Disclosure Initiative (WDI) :** En 2017, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant l'initiative Workforce Disclosure Initiative (WDI). Le but de l'initiative est d'améliorer la transparence sur la manière dont de grandes entreprises multinationales gèrent leur capital humain. Le but ultime de WDI est d'améliorer la qualité des emplois dans les sociétés multinationales, tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne de fournisseurs. La WDI est calquée sur le CDP (Carbon Disclosure Project) et utilise les standards de reporting existants. Les données qu'elle demande aux sociétés de publier concernent la composition de leurs effectifs, le développement et l'implication des travailleurs. Fin novembre, Ethos a rencontré l'équipe de la WDI pour discuter des derniers développements et communiquer ses commentaires. En décembre 2018, la WDI était soutenue par 117 investisseurs institutionnels avec des actifs sous gestion de USD 13'000 milliards. Durant son année pilote (2017), la WDI a reçu des réponses de 34 très grandes sociétés sur les 76 contactées. En 2018, elles ont été 90 à répondre (sur 500 sociétés contactées).
7. **Déclaration de soutien à une loi contre l'esclavage moderne au Canada :** En juin 2018, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par SHARE (Canada), le Church Investors Group (UK), l'ICCR (US) et Church of Sweden. Les investisseurs ont publié une déclaration demandant au gouvernement canadien de légiférer afin d'aider les entreprises canadiennes et les investisseurs à identifier et à combattre l'esclavage moderne et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement grâce à des contrôles et une transparence adéquate. Depuis sa publication, la déclaration a connu des progrès modestes ; en septembre, la commission canadienne des affaires étrangères a présenté au Parlement un rapport sur le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement commanditée par le gouvernement. Le rapport formule plusieurs recommandations sur la prévention du travail des enfants.
8. **Standards de durabilité des chaînes d'approvisionnement du textile :** En juillet 2018, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par les sociétés de gestion Mirova (FR) et MN (Pays-Bas) ont envoyé une lettre à la Commission européenne, à l'Accord néerlandais sur les vêtements et

textiles durables, au Partenariat allemand pour des textiles durables et à la Coalition pour des vêtements durables (Sustainable Apparel Coalition) demandant d'encourager l'industrie textile à établir des exigences et des standards communs en matière de durabilité.

9. **L'approvisionnement responsable dans l'industrie de la bijouterie** : En septembre 2018, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par l'Investor Alliance for Human Rights ont publié une déclaration demandant aux sociétés du secteur de la joaillerie de revoir leurs pratiques et de prendre des mesures pour assurer un approvisionnement responsable en or, diamants et autres minéraux et pierres précieuses. La déclaration a été envoyée à 25 marques de bijoux et sociétés horlogères avec un chiffre d'affaires annuel d'au moins USD 250 millions ainsi qu'à 9 détaillants qui vendent des bijoux en or et en diamants. Fin novembre, Ethos a rencontré les initiateurs de la lettre pour discuter des développements à ce jour. Malheureusement, seule une très petite minorité des sociétés ciblées a réagi jusqu'à présent.
10. **Exclure des indices boursiers les sociétés actives dans l'armement controversé** : En septembre 2018, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels suisses, coordonné par Pictet Asset Management et Swiss Sustainable Finance (SSF), ont signé une lettre ouverte aux principaux fournisseurs d'indices pour leur demander d'exclure des indices standard les sociétés qui fournissent de l'armement controversé. A la fin de l'année, 60 signataires suisses et 30 signataires internationaux comme ING aux Pays-Bas et l'Eglise d'Angleterre avaient déjà signé cette lettre. Ensemble, ces investisseurs institutionnels gèrent USD 4'600 milliards. En raison du grand intérêt suscité, la date limite de signature de la lettre a été repoussée au 31 janvier 2019.
11. **Investor Alliance for Human Rights** : La Fondation Ethos a rejoint l'Investor Alliance for Human Rights (IAHR), une plateforme d'action commune qui représente les intérêts des investisseurs sur un large éventail de questions relatives aux droits humains et aux droits des travailleurs. Cette nouvelle alliance s'appuie sur le travail de longue date des membres de l'ICCR (Interfaith Center on Corporate Responsibility) sur ces questions et vise à renforcer l'impact

des investisseurs institutionnels sur les enjeux clés des droits humains et à promouvoir la responsabilité des entreprises dans ce domaine.

## Environnement & Social

1. **Déclaration d'investisseurs Just Transition** : La Fondation Ethos a signé la déclaration d'investisseurs « Just Transition » qui réunit 100 investisseurs institutionnels représentant des actifs sous gestion de plus de USD 5'000 milliards. Dans le cadre de cette initiative, un guide « Just Transition » a été publié lors de la COP24 en Pologne. Le concept de « Just Transition » repose sur le constat que la dimension sociale n'est pas encore suffisamment prise en compte dans le cadre de la transition vers une économie pauvre en carbone, notamment en termes d'impact sur l'emploi et les communautés locales.
2. **IOSCO Letter** : La Fondation Ethos a cosigné une lettre à l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV-IOSCO). 75 bourses et investisseurs institutionnels ont cosigné cette lettre qui demande à l'OICV d'encourager les sociétés cotées à publier des informations ESG crédibles, matérielles et comparables. La pratique actuelle du reporting des entreprises ne répond pas à ce besoin des investisseurs.

## Gouvernance

1. **Lettre à Amazon concernant les droits des actionnaires** : En novembre 2018, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par l'ICCR ont envoyé une lettre à Amazon demandant à la société d'adopter une attitude plus constructive envers les investisseurs. Au vu des importants risques ESG auxquels la société est exposée, les investisseurs se doivent d'insister sur leur droit de dialoguer avec Amazon et de demander à la société de gérer ces risques de manière adéquate.

### 1.4 Participation à des regroupements d'actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d'Ethos

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux regroupements d'investisseurs permanents et aux organismes actifs dans les domaines d'activités



d'Ethos. En 2018, Ethos était membre ou participait aux organismes et groupements suivants :

#### Suisse

- **Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES)**  
www.apres-ge.ch
- **Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**  
www.asip.ch
- **Coalition en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables**  
www.initiative-multinationales.ch
- **Liberté d'expression et Internet – Reporters sans frontières**  
www.rsf.org
- **Öbu (Réseau pour une économie durable)**  
www.oebu.ch
- **proFonds (Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique)**  
www.profonds.org
- **Sustainable Finance Geneva**  
www.sfgeneva.org
- **Swisscleantech**  
www.swisscleantech.ch
- **Swiss Sustainable Finance**  
www.sustainablefinance.ch
- **Transparency International Switzerland**  
www.transparency.ch

#### International

- **Access to Medicine Index**  
www.accesstomedicineindex.org
- **Association éthique et investissement**  
www.ethinvest.asso.fr
- **Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE)**  
www.afge-asso.org
- **Carbon Disclosure Project (CDP)**  
www.cdp.net
- **Expert Corporate Governance Service (ECGS)**  
www.ecgs.org
- **Extractive Industries Transparency Initiative (EITI)**  
www.eiti.org

- **Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)**  
www.iccr.org
- **International Corporate Governance Network (ICGN)**  
www.icgn.org
- **Montréal Carbon Pledge**  
www.montrealpledge.org
- **Principes pour l'investissement responsable**  
www.unpri.org
- **Shareholders for Change (SfC)**  
www.shareholdersforchange.eu
- **Sustainable Stock Exchanges Initiative**  
www.sseinitiative.org

### 1.5 Participation à des procédures de consultation et prises de position

Dans le cadre de ses échanges avec différentes autorités régulatrices, politiques ou de surveillance, Ethos est régulièrement invité à participer à des consultations menées par ces organismes sur différents thèmes, en particulier en prévision de changements de la législation sur les sociétés anonymes ou de l'introduction de nouvelles dispositions dans la législation existante. En 2018, la Fondation Ethos a notamment pris position concernant la modification du droit de la société anonyme :

- **Prise de position sur la modification du droit de la société anonyme**

Le projet de révision du code des obligations est en discussion au parlement depuis plusieurs années. Ce projet comprend différents aspects pertinents pour les actionnaires, notamment au niveau de la transposition de l'ordonnance sur les rémunérations abusives (ORAb), mais également sur d'autres aspects de modernisation des dispositions sur la gouvernance d'entreprise et du droit des actionnaires. En juin 2018, le projet du Conseil fédéral a été débattu au Conseil national puis en décembre au Conseil des Etats. Le Conseil national a fait plusieurs modifications péjorant potentiellement les droits des actionnaires et laissant une grande flexibilité aux entreprises. La commission des affaires juridiques du Conseil des Etats du 6 novembre a, au contraire, renforcé les dispositions favorables aux investisseurs. Dans la perspective de la discussion du projet au Conseil des Etats le 11 décembre 2018, Ethos a envoyé un courrier à l'ensemble des membres de la chambre pour soutenir les propositions de la commission

juridique. En particulier, Ethos a souligné l'importance de soutenir les propositions de la commission concernant :

- Art. 735 D : Interdiction du vote prospectif des rémunérations variables de la direction générale dans les sociétés cotées (Art. 735 D.34.) ;
- Art. 734cbis : Publication obligatoire des dons faits à des politiques (notamment aux partis et aux associations et pour des campagnes).

Ethos a également rendu les membres du Conseil des Etats attentifs sur la forte dégradation d'un droit fondamental des actionnaires, introduite par le Conseil national et non corrigée par la commission juridique du Conseil des Etats. Cela concerne l'article 699b, ch. 3 sur le droit à l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le Conseil national propose de fixer le seuil à 3% du capital alors qu'une proposition initiale du Conseil fédéral le fixait à 0.5%. Un seuil de 3% rendrait ce droit inutilisable pour les actionnaires institutionnels et réservé à seulement quelques actionnaires souvent déjà représentés au niveau du Conseil d'administration. Pour Ethos, il est essentiel de fixer ce droit au maximum à 0.5% comme prévu dans le projet initial du Conseil fédéral.

Les propositions de la commission juridique ont malheureusement été rejetées par le Conseil des Etats. Ethos va donc poursuivre son engagement sur ce sujet en 2019. La prise de position de la Fondation Ethos est publiée sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

## 1.6 Engagement pour l'indépendance de Sika récompensé

La Fondation Ethos a soutenu les membres indépendants du conseil d'administration pour préserver l'indépendance de Sika depuis l'annonce de la famille Burkard, en décembre 2014, de sa décision de vendre la société au concurrent Saint-Gobain. Cette société française avait tenté de racheter les actions privilégiées de la famille Burkard (17% du capital et 53% des droits de vote) avec une prime de 80% par rapport à la valorisation boursière.

L'engagement actionnarial de la Fondation Ethos en faveur du maintien de l'indépendance de la société Sika a continué en 2018. En effet, Ethos a maintenu son statut d'intervenant accessoire, obtenu en décembre 2015, dans le recours de la famille Burkard contre le droit du conseil d'administration de Sika de limiter les droits de vote de la famille pour les votes liés à la vente des actions à Saint-

Gobain. Ce recours avait été engagé par la famille après le rejet, en octobre 2016, de leur plainte contre le conseil d'administration de Sika par le Tribunal de première instance du Canton de Zoug.

Le 11.05.2018, un accord à l'amiable a pu être trouvé entre le Conseil d'administration de Sika, la famille Burkard et Saint-Gobain, ceci au bénéfice de toutes les parties impliquées tout en assurant l'indépendance de la société. La Fondation Ethos a salué cet accord, ainsi que la décision du Conseil d'administration de convoquer une assemblée générale extraordinaire en juin 2018 afin de rétablir l'égalité de traitement entre les actionnaires.

## 2. Ethos Services

La société Ethos Services propose les quatre types de produits suivants dans le domaine des investissements socialement responsables :

- **Fonds de placement et mandats de gestion**  
L'ensemble des fonds appliquent une approche d'investissement socialement responsable. Tous les fonds sont ouverts aux investisseurs privés.
- **Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires**  
Des recommandations de vote et une assistance administrative pour l'exercice des droits de vote sont proposées aux investisseurs.
- **Programmes de dialogue actionnarial**
  - l'Ethos Engagement Pool Suisse engage le dialogue avec les instances dirigeantes des sociétés cotées en Suisse ;
  - l'Ethos Engagement Pool International engage le dialogue au niveau international, notamment sous forme de participation à des initiatives d'engagement collectif.
- **Analyses de durabilité**  
Cette gamme de prestations inclut les screenings de portefeuille et de fonds d'investissement selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les ratings et analyses ESG de sociétés ou émetteurs suisses et étrangers.

### Les valeurs d'Ethos

- **Indépendance**  
Ethos est une fondation de droit suisse principalement financée par des investisseurs institutionnels, permettant à Ethos d'agir en toute indépendance. Ethos n'offre pas de services de conseil aux sociétés analysées.
- **Professionalisme**  
Ethos dispose d'une excellente connaissance des sociétés suisses au vu du dialogue actionnarial mené tout au long de l'année.
- **Transparence**  
Ethos publie sur internet son rapport annuel et ses comptes. En matière d'exercice des droits de vote, Ethos communique publiquement ses lignes directrices de vote et ses positions de vote.

### Ethos en bref

#### Fondation Ethos

230 institutions membres au 31.12.2018

#### Ethos Services

Propriété de la Fondation Ethos et de plusieurs de ses membres

22 ans d'expérience de l'investissement socialement responsable :

- CHF 1.4 milliard d'actifs dans les fonds de placement et les mandats
- 1'000 analyses d'assemblées générales par an
- Engagement actionnarial avec près de 500 sociétés dans le monde
- 2'000 analyses et ratings ESG par an

## 2.1 Fonds et mandats de gestion

Au 31.12.2018, Ethos conseillait CHF 1.4 milliard au travers de ses différents fonds de placement et mandats de gestion ISR. Ethos Services a développé son propre processus d'investissement qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises ;
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique ;
- Applique deux catégories de critères d'exclusion :
  - Exclusions liées aux produits des sociétés  
Exclusion des sociétés qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'un des secteurs suivants : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard, pornographie et charbon.
  - Exclusions liées au comportement des sociétés  
Exclusion des sociétés qui font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

Les analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés sont effectuées par les analystes d'Ethos Services. Pour les analyses des sociétés cotées hors de Suisse, Ethos s'appuie également sur les données des consultants Sustainalytics, Reprisk, Trucost et Bloomberg.

### A. Fonds de placement

Les actifs totaux des fonds de placement conseillés et distribués par Ethos se montaient au 31.12.2018 à CHF 1.1 milliard. La liste des fonds de placement est fournie en page 19 ci-contre.

Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires (Pictet, Vontobel et Unigestion).

Les fonds sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch) ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ». Ethos publie les performances et des factsheets mensuelles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

### B. Mandats de gestion

Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) sans passer par l'un

des fonds de placement existants, Ethos propose de mettre en place des solutions de mandats de gestion ou de conseil ISR discrétionnaire. Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet Asset Management. Leur valeur totale au 31.12.2018 s'est élevée à CHF 348 millions.

### C. Indices Ethos

L'indice **Ethos Index on MSCI World** a pour but d'exclure de l'indice traditionnel MSCI World les sociétés répondants aux critères d'exclusions définis ci-dessus.

L'indice **Ethos Swiss Corporate Governance Index (ESCGI)** privilégie les entreprises qui respectent les meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. Au 31.12.2018, l'indice ESCGI est répliqué par des actifs totalisant CHF 470 millions.

## Fonds durables Ethos

### ► Liste des fonds distribués par Ethos

	Investisseurs	Fortune (31.12.2018)
<b>Actions</b>	<b>Suisse</b>	
	Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities	Qualifiés/Tous*
	Ethos - Equities CH indexed, CG	Tous
	Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss M&S	Tous
	<b>Internationales</b>	
Ethos - Equities Sustainable World ex CH	Tous	
Unigestion – Ethos Environmental Sustainability LP**	Tous	
<b>Obligations</b>	<b>Suisse</b>	
	Ethos - Bonds CHF	Tous
	<b>Internationales</b>	
Ethos - Bonds International	Tous	
<b>Mix</b>	<b>Fonds d'allocation d'actifs</b>	
	Ethos - Sustainable Balanced 33	Tous

\* classe (P dy) tout public, classe (I dy) réservée aux investisseurs qualifiés ou aux investisseurs qui souscrivent un montant initial supérieur à CHF 1 million et classe (E dy) réservée aux investisseurs qualifiés

\*\* Ce fonds est fermé aux nouveaux investisseurs

### ► Performances 2018 des indices Ethos

#### Ethos Swiss Corporate Governance Index

	ESCGI TR	SPI TR
2018	-8.95%	-8.57%
Depuis lancement 27.01.2017	7.34%	7.41%

Indice calculé par SIX Swiss Exchange

#### Ethos Index on MSCI World

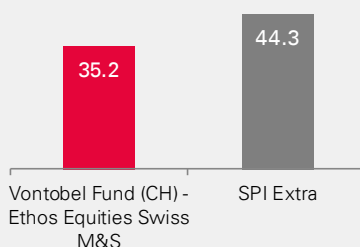
	Ethos Index	MSCI World
2018	-6.52%	-7.14%
Depuis lancement 31.12.2015	20.83%	20.33%

Indice calculé par MSCI sur la base des exclusions Ethos

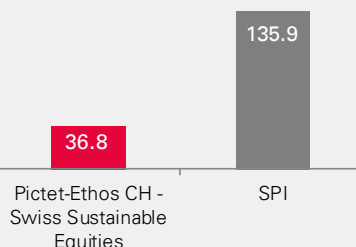
### ► Emissions CO<sub>2</sub>e des fonds activement gérés en actions et des indices

Intensité carbone (tonnes CO<sub>2</sub>e / MCHF chiffre d'affaires) au 31.12.2018

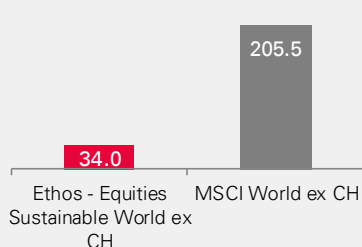
#### Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid&Small



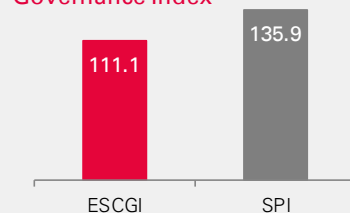
#### Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities



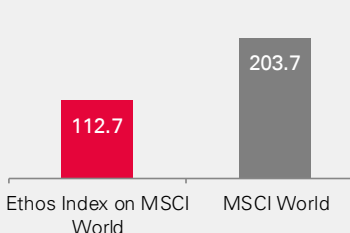
#### Ethos - Equities Sustainable World ex CH



#### Ethos Swiss Corporate Governance Index



#### Ethos Index on MSCI World



## 2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires

Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des sociétés cotées en Suisse ainsi que les principales sociétés cotées hors de Suisse.

Les 22 ans d'expérience d'Ethos dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité pour répondre aux exigences législatives de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées (ORAb), obligeant les caisses de pension suisses à exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct.

Les clients d'Ethos disposent depuis 2014 d'un accès à une plateforme électronique. Celle-ci leur permet notamment un accès facilité aux analyses et aux recommandations de vote d'Ethos ainsi qu'aux informations concernant les sociétés analysées. La plateforme permet également aux clients d'élaborer facilement un reporting individualisé de leurs positions de vote.

### 2.2.1 Lignes directrices de vote

L'ensemble des recommandations de vote formulées par Ethos Services sont basées sur l'édition 2018 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable et sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année.

Les lignes directrices de vote sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

### 2.2.2 Assemblées générales suisses

Durant l'année 2018, Ethos a analysé l'ordre du jour de l'ensemble des sociétés comprises dans l'indice Swiss Performance Index, et voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Les positions de vote concernant les sociétés suisses sont publiées sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch) deux

jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

### 2.2.3 Assemblées générales non suisses

Ethos Services formule des recommandations de vote pour les sociétés comprises dans l'indice MSCI Europe ainsi que les 150 plus grandes sociétés nord-américaines et les 100 plus grandes sociétés de la zone Asie-Pacifique.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'une vérification afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du Nord ont été effectuées en collaboration avec le consultant canadien Shareholder Association for Research and Education (SHARE).

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le site internet [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

## Service assemblées générales

### ► Large couverture d'analyses

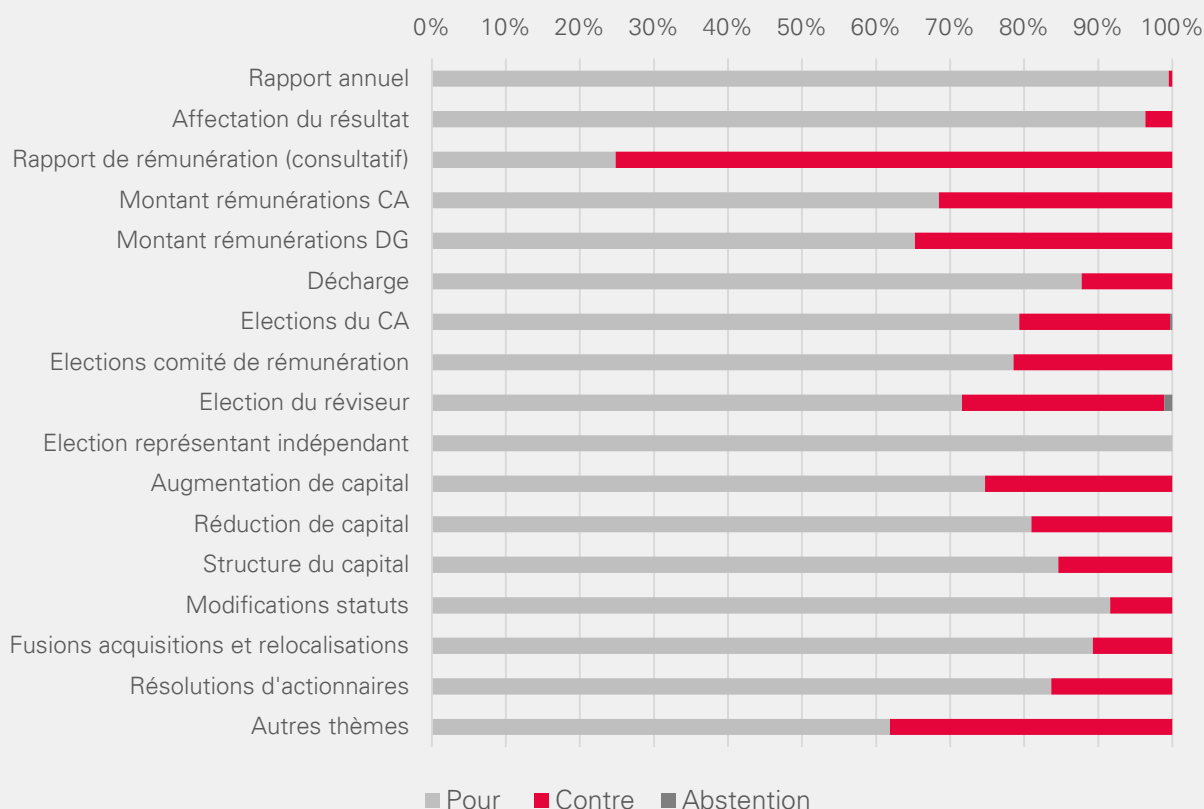
- Cinq univers suisses (SPI, 100 plus grandes sociétés suisses, SMI Expanded, SLI, SMI)
- MSCI Europe
- MSCI North America (150 plus grandes sociétés)
- MSCI Asia Pacific (100 plus grandes sociétés)

### ► Les positions de vote 2018 pour les sociétés suisses et étrangères

#### Nombre d'analyses et résolutions

	Nb d'analyses	Nb de résolutions analysées	Recommandations de vote Ethos	
			Pour	Contre
Suisse	214	3'815	81%	19%
Etranger	428	6'532	76%	24%
<b>Total</b>	<b>642</b>	<b>10'347</b>	<b>78%</b>	<b>22%</b>

#### Taux d'approbation par sujet



## 2.3 Dialogue avec les sociétés

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

### 2.3.1 Ethos Engagement Pool Suisse

Afin de permettre aux institutions suisses exonérées fiscalement, en particulier les caisses de pension suisses, d'engager le dialogue de manière conjointe, Ethos Services a lancé en 2004 l'Ethos Engagement Pool Suisse. Ce programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. Au 31.12.2018, l'Ethos Engagement Pool Suisse comptait 137 membres (132 membres à fin 2017). La liste des institutions membres est communiquée sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

En 2018, le dialogue a été mené avec les 150 plus grandes sociétés comprises dans l'indice SPI. Les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

- **Gouvernement d'entreprise** : Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, couverture des enjeux et mise en œuvre du code de conduite, rémunérations des instances dirigeantes, donations politiques et philanthropiques, clause d'opting out / up, rotation de la société de révision, responsabilité fiscale des entreprises.
- **Responsabilité environnementale et sociale** : Reporting environnemental et social, stratégie face au changement climatique, gestion durable de la chaîne d'approvisionnement.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse. Le financement du pool est assuré exclusivement par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses.

### 2.3.2 Ethos Engagement Pool International

Suite au succès du programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, six institutions de prévoyance suisses ont rejoint Ethos pour étendre

ce dialogue aux sociétés cotées à l'étranger en lançant, début 2017, l'Ethos Engagement Pool International. L'intérêt de conduire un dialogue également au niveau du portefeuille d'actions internationales a été confirmé tout au long de l'année par l'adhésion de 15 autres institutions. Au 31.12.2018, l'Ethos Engagement Pool International comptait 34 membres (19 membres à fin 2017). La liste des institutions membres est communiquée sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

Le dialogue sur la gouvernance et la responsabilité sociale et environnementale est engagé soit sous la forme de participation à des initiatives internationales d'engagement collectif soit directement avec les sociétés. En effet, Ethos assure une veille des initiatives d'engagement depuis de nombreuses années déjà. Cela a amené les membres de l'EEP International à participer en 2018 activement à 25 initiatives d'engagement collectif international sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le résumé des démarches d'engagement entreprises au nom de l'EEP International est publié dans le rapport synthétique 2018, disponible sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

Leur regroupement au sein de l'EEP International permet aux investisseurs institutionnels de profiter du réseau international constitué d'investisseurs institutionnels ou de groupements d'investisseurs dont Ethos fait partie depuis de nombreuses années.

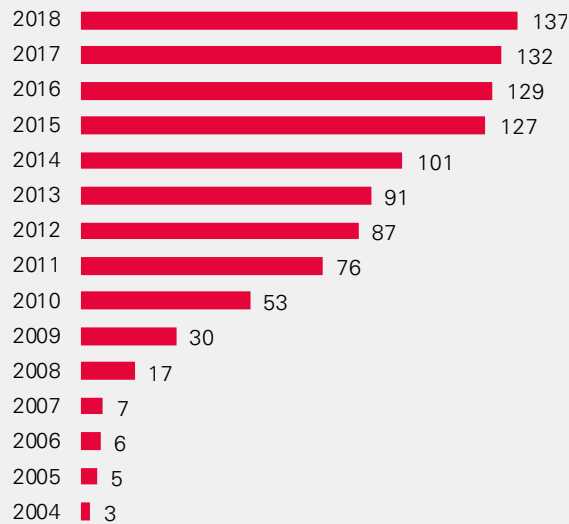
#### Accès au module d'analyse ESG

Les membres de l'EEP Suisse et International bénéficient d'un accès aux analyses ESG détaillées de l'ensemble des entreprises de l'univers du Pool via la plateforme électronique d'Ethos. Les membres peuvent ainsi lier la composition de leur portefeuille avec les évaluations ESG d'Ethos et les différents engagements entreprises. Depuis la fin de l'année 2018, la plateforme d'Ethos comprend également un module d'estimation de l'empreinte carbone de leur portefeuille en actions.

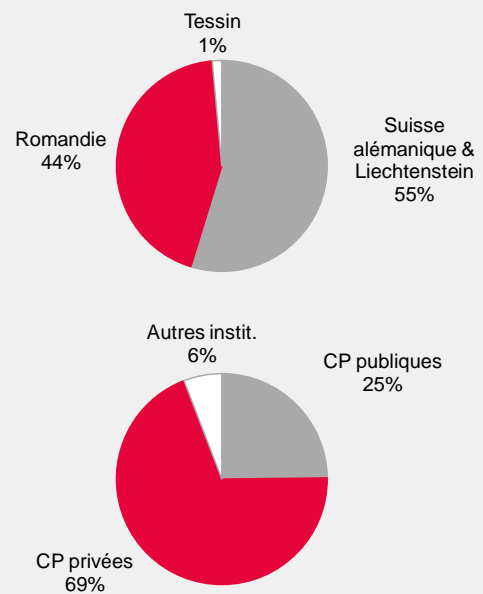


## Ethos Engagement Pool Suisse

Evolution des membres

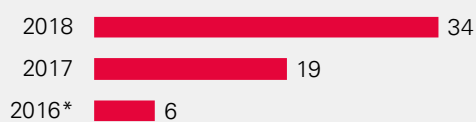


Répartition des membres



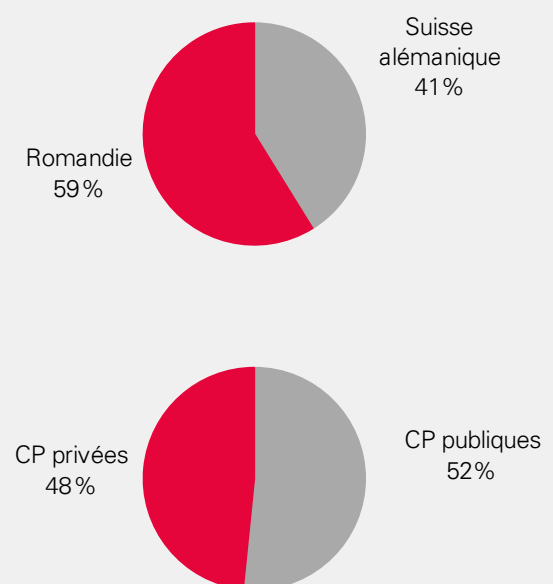
## Ethos Engagement Pool International

Evolution des membres



\* L'EEP International a été fondé par 6 caisses de pension en 2016.

Répartition des membres



## 2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG

Pour investir de manière socialement responsable, les investisseurs ont besoin de plus d'informations que les seules données financières. En particulier, les informations dans les domaines liés à la responsabilité environnementale et sociale, ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise jouent un rôle clé.

A cet effet, Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels diverses prestations en matière d'analyse extra-financière des sociétés comprises dans les indices SPI, SBI AAA-BBB, MSCI World ex CH ainsi que les 250 plus grandes entreprises de l'indice MSCI Emerging Markets.

Depuis 2016, les analyses ESG d'Ethos sont disponibles par le biais de la plateforme électronique d'Ethos. Des rapports sur près de 2'000 sociétés sont désormais accessibles par les clients à tout moment. La plateforme permet aux clients de « charger » leur portefeuille sur la plateforme pour avoir un aperçu du positionnement de leur portefeuille en matière ESG et de son exposition aux exclusions liées aux produits ou aux sociétés controversées.

### 2.4.1 Analyses environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

La détermination des critères d'analyses et de leur pondération dépend de la bonne pratique en matière ESG, des enjeux sectoriels ainsi que de la pratique des différents marchés. L'analyse quantitative est accompagnée d'une analyse qualitative des produits de la société ainsi que de son exposition à des controverses sérieuses ou majeures.

Les analyses de durabilité des sociétés intègrent une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance. La partie environnementale et sociale recouvre des thèmes aussi variés que la stratégie et le système de management environnemental, les employés et employées, la durabilité des produits, les droits humains, les fournisseurs et les relations avec la société civile. La dimension liée à la gouvernance comprend des sujets tels que la transparence, la structure du capital, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, le système de rémunération, les droits des actionnaires et l'éthique des affaires.

### 2.4.2 Filtre d'exclusions basées sur les produits et sur le comportement

Ethos Services effectue une analyse des sociétés pour vérifier si elles ne devraient pas être exclues d'un portefeuille durable. Cela pourrait par exemple être le cas si une part significative du chiffre d'affaires est réalisée dans un secteur d'activité sensible (armement, tabac, nucléaire, organismes génétiquement modifiés, etc.).

Un autre facteur d'exclusion potentiel est lié au comportement des sociétés dans le cadre de leurs activités notamment dans le cas de violations répétées de conventions internationales ratifiées par la Suisse ou dans le cas de controverses graves en matière environnementale et sociale (violation des droits de l'Homme, atteinte majeure à l'environnement naturel, etc.).

### 2.4.3 Screening de portefeuille

Ethos Services effectue des screenings de portefeuilles existants, aussi bien en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise prédéfinis, que de critères d'exclusion.

A ce titre, les investisseurs peuvent confier à Ethos un mandat d'analyse ESG de leur portefeuille. L'analyse se fait au niveau du portefeuille dans sa globalité ainsi qu'au niveau de chaque fonds de placement qui le compose.

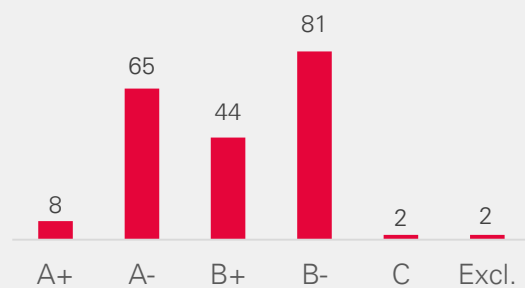
## Analyses ESG de sociétés

### ► Univers couvert par Ethos

- Swiss Performance Index
- MSCI World ex CH
- MSCI Emerging Markets top 250
- SBI AAA-BBB

### ► Distribution des ratings ESG

SPI (210 sociétés analysées)

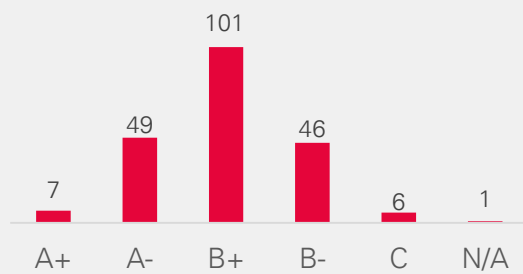


MSCI World ex CH (1'563 sociétés analysées)

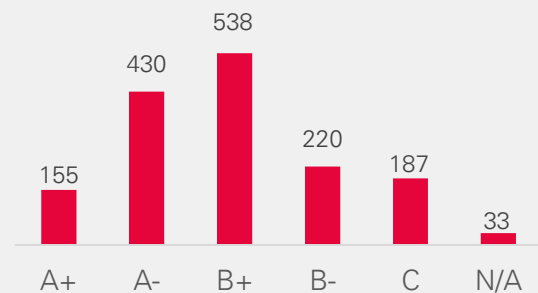


### ► Distribution des ratings carbone

SPI (210 sociétés analysées)

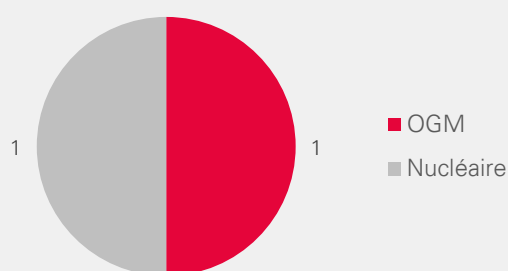


MSCI World ex CH (1'563 sociétés analysées)

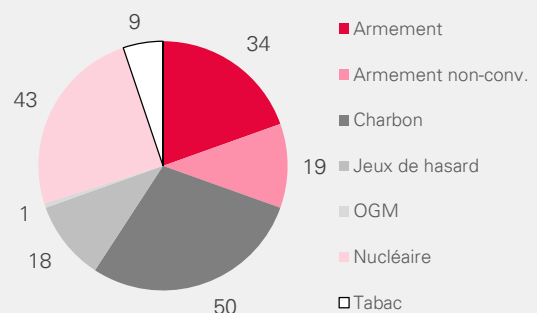


### ► Nombre de sociétés sujettes à des exclusions liées aux produits

SPI (2 sociétés)



MSCI World ex CH (174 sociétés, en tenant compte des doubles exclusions)



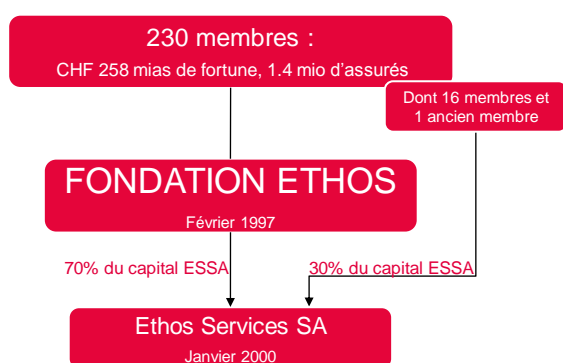


## B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 3. Le Groupe Ethos

### 3.1 Structure et gouvernance

Le Groupe Ethos se compose de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services. Toutes les activités des deux entités du groupe Ethos se fondent sur les buts précisés dans la Charte d’Ethos et les Huit Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable, eux-mêmes fondés sur le concept de développement durable.



Ethos privilégie une information transparente aussi bien par rapport à ses membres, respectivement ses actionnaires, que vis-à-vis de la société civile en général. Ethos veille à maintenir son indépendance envers les sociétés analysées et un professionnalisme dans toutes ses activités.

La Fondation Ethos est placée sous l’organe de surveillance du Département fédéral de l’intérieur. La législation sur les fondations donne les pouvoirs au conseil de fondation. Cependant, pour garantir un échange de vue et permettre aux membres de s’exprimer sur la gouvernance de la Fondation, une assemblée générale annuelle est organisée durant laquelle les membres peuvent exprimer des recommandations à l’attention du conseil de fondation. Aussi bien la Fondation Ethos qu’Ethos Services SA se soumettent volontairement à une révision ordinaire de leurs comptes bien que les conditions d’une telle révision ne soient pas réunies.

### 3.2 Revue de la gouvernance lors du passage de témoin à la présidence

Dans le cadre du processus de succession progressif et soucieux du maintien de la continuité prévu par les membres fondateurs d’Ethos,

les assemblées générales du 14.06.2018 ont été l’occasion de passer le témoin au niveau de la présidence du conseil de fondation d’Ethos et du conseil d’administration d’Ethos Services (cf. points 4.2.2 et 5.2.2).

Au vu du développement important des activités d’Ethos Services au cours des dernières années, les Conseils ont décidé de prévoir dorénavant deux présidents distincts pour la Fondation Ethos et pour Ethos Services et de renforcer le rôle de chacune des deux entités. Alors que la Fondation reste la référence pour la préservation des valeurs ancrées dans la Charte, Ethos Services poursuit son rôle de fournisseur de prestations novatrices et de qualité en matière d’investissement socialement responsable.

Dans le cadre de la répartition des tâches entre les deux présidences, il a été décidé que le président de la Fondation aurait des tâches spécifiques en matière de communication, de représentation d’Ethos auprès des membres ainsi qu’en matière de dialogue avec les sociétés cotées en assurant avec la direction les rencontres avec les présidents des sociétés cotées. La présidente d’Ethos Services SA assure quant à elle la supervision des activités opérationnelles.

Suite à la séparation des présidences, un membre du conseil de fondation d’Ethos siège au conseil d’administration d’Ethos Services en qualité de représentant de la Fondation Ethos, actionnaire majoritaire d’Ethos Services SA. Le renforcement des rôles de chacune des deux entités d’Ethos s’est également traduit par la suppression du bureau du conseil de fondation d’Ethos respectivement du conseil d’administration d’Ethos Services, dont les séances s’étaient tenues de façon conjointe. Dans un souci de coordination, des séances régulières sont organisées entre le président du conseil de fondation, la présidente du conseil d’administration et le directeur.

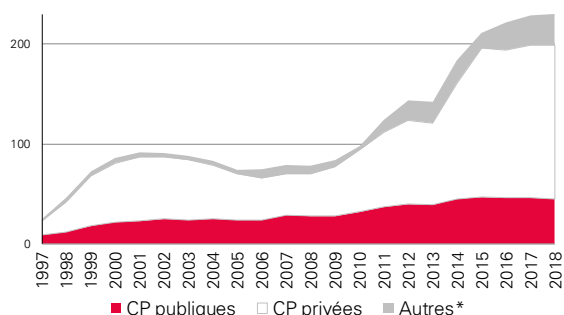
## 4. Fondation Ethos

### 4.1 Membres

Durant l'année 2018, la Fondation a accueilli 6 nouveaux membres. Il s'agit essentiellement de nouveaux membres de l'Ethos Engagement Pool International ainsi que de clients du service d'analyses des assemblées générales. En parallèle, Ethos a vu la démission de 5 membres, notamment à la suite de fusions de caisses de pension. La Fondation Ethos comptait ainsi 230 membres au 31.12.2018 (229 membres à fin 2017).

La liste des membres est communiquée sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

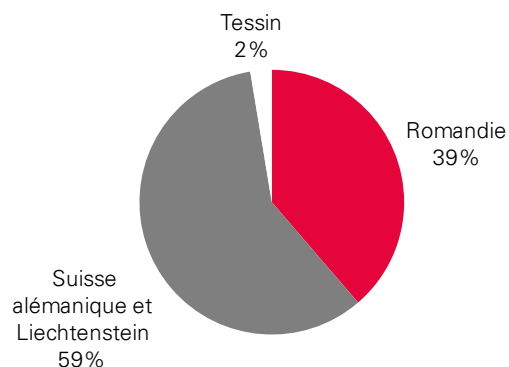
#### Evolution du nombre de membres depuis la création de la Fondation



\* Autres institutions exonérées fiscalement

La répartition géographique des membres est la suivante :

#### Répartition des membres au 31.12.2018



Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch). Il s'agit notamment des conditions suivantes :

- Être une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue ;
- Être exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé ;
- Être impliquée dans la réalisation du but de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
  - Avoir souscrit des parts de l'un des compartiments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services ;
  - Être cliente d'Ethos Services ;
  - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

### 4.2 Buts et structure

#### 4.2.1 Buts

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les statuts et le règlement d'organisation sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch). La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

1. Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise ;
2. Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de

l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

#### 4.2.2 Assemblée générale

Au cours de l'exercice 2018, l'assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos s'est tenue le 14.06.2018.

L'assemblée a pris congé de Dominique Biedermann, président du conseil de fondation depuis 2015, qui a décidé de ne plus se représenter pour réélection. L'assemblée a remercié chaleureusement Dominique Biedermann pour son engagement total et ininterrompu en faveur du développement de la Fondation Ethos depuis sa création, d'abord en tant que directeur, puis, depuis 2015, comme président des deux conseils d'Ethos. Un hommage particulier a été rendu à son apport déterminant à la notoriété et au succès d'Ethos.

La Caisse de pension de l'Etat de Genève (CEPG), membre fondateur d'Ethos qui bénéficie d'un siège de droit au conseil de fondation, a décidé de nommer Jacques Folly au conseil de fondation. Ce dernier a remplacé Jean-Louis Rimaz qui représentait la CEPG depuis 2014. Jean-Louis Rimaz a également reçu les remerciements de l'assemblée pour sa contribution au développement d'Ethos au cours de ces dernières années.

L'assemblée a notamment recommandé :

- d'approuver les comptes et le rapport annuel 2017 ;
- de réélire les membres non nommés par les fondatrices (excepté Dominique Biedermann, qui a renoncé à se représenter pour réélection) ;
- d'élire Rudolf Rechsteiner et Andrea Frost-Hirschi en tant que nouveaux membres du conseil de fondation. Le Conseil a ensuite nommé Rudolf Rechsteiner président et Aldo Ferrari, représentant de la caisse fondatrice CPPIC, vice-président ;
- d'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes ;
- de réélire Deloitte SA comme société de révision pour un mandat d'une année.

Le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur le site internet d'Ethos.

#### 4.2.3 Codes et déclarations

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**  
[www.asip.ch](http://www.asip.ch)
- **Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise**  
[www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)
- **Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes**  
[www.swissinvestorscode.ch](http://www.swissinvestorscode.ch)
- **Montréal Carbon Pledge**  
[www.montrealpledge.org](http://www.montrealpledge.org)
- **Principes pour l'investissement responsable (PRI)**  
[www.unpri.org](http://www.unpri.org)
- **UN Global Compact**  
[www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org)



### 4.3 Conseil de fondation

Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CPEG et CPPIC) nomment chacune un représentant au conseil de fondation. Suite à la séparation des présidences à l'assemblée générale du 14.06.2018 (voir 3.2 ci-dessus), le bureau du conseil de fondation a été dissout. Il a également été décidé qu'un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration

d'Ethos Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Au cours de l'exercice 2018, Dominique Biedermann, président du conseil de fondation depuis 2015 et directeur de la Fondation Ethos de 1998 à 2015, ne s'est pas représenté à réélection lors de l'assemblée générale des membres de la Fondation Ethos du 14.06.2018. Jean-Louis Rimaz, représentant de la CPEG au conseil de fondation d'Ethos depuis 2014, a également décidé de ne pas prolonger son mandat (voir 4.2.2 ci-dessus).

#### 4.3.1 Composition au 31 décembre 2018

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis
Rudolf Rechsteiner <sup>(1)</sup>	Président	1958	2018
Aldo Ferrari	Vice-président <sup>(1)</sup>	1962	2016
Stephan Bannwart	Membre	1965	2017
Jacques Folly <sup>(1)</sup>	Membre	1958	2018
Andrea Frost-Hirschi <sup>(1)</sup>	Membre	1959	2018
Hanspeter Uster	Membre <sup>(2)</sup>	1958	2009

<sup>(1)</sup> Depuis le 14.06.2018.

<sup>(2)</sup> Vice-président du 08.06.2017 au 14.06.2018.



**Rudolf Rechsteiner**  
Président

Rudolf Rechsteiner est président du conseil de fondation d'Ethos depuis le 14.06.2018.

Rudolf Rechsteiner a obtenu le titre de Docteur ès sciences économiques de l'Université de Bâle en 1986. Il a été membre du Conseil national (1995 à 2010), où il a siégé à la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie ainsi que de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique. Il a également été membre au Grand Conseil de Bâle-Ville entre 1988 et 1999 puis entre 2012 et 2017.

Il est actuellement consultant indépendant et notamment président de Swissaid (jusqu'au 6 juin 2019), membre du conseil d'administration des Services industriels bâlois et membre du conseil d'administration de la Caisse de pension de Bâle-Ville. Rudolf Rechsteiner est auteur de plusieurs ouvrages dans les domaines de la prévoyance professionnelle et des énergies renouvelables.



**Aldo Ferrari**  
Vice-président

Aldo Ferrari siège au conseil de fondation d'Ethos depuis 2016 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC). Il est vice-président du conseil de fondation depuis le 14.06.2018.

Aldo Ferrari est titulaire du Brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales. Il est membre du Comité directeur du syndicat Unia à Berne depuis 2011 et vice-président depuis 2012. Auparavant, il a été responsable régional du syndicat Unia pour le canton de Vaud de 2005 à 2010 et Secrétaire syndical et responsable régional du Syndicat Industrie & Bâtiment pour le canton de Vaud de 1996 à 2004.

Depuis 2012, Aldo Ferrari est membre de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHSPP). Il est président du conseil de fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance professionnelle) et de la Fondation Proparis. Aldo Ferrari est également vice-président du conseil de la Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment, de la Caisse de pension d'Unia et de la Fondation RESOR ainsi que membre du conseil de la Fondation 2<sup>ème</sup> pilier swissstaffing, de la Caisse de pension de l'Union syndicale suisse (USS) et de la Fondation FAR.



**Stephan Bannwart**

Stephan Bannwart siège au conseil de fondation d'Ethos depuis 2017 en tant que représentant de la Stiftung Abendrot.

Stephan Bannwart est titulaire du Brevet fédéral de spécialiste de la prévoyance en faveur du personnel. Il est également expert-comptable diplômé et économiste d'entreprise avec spécialisation en comptabilité / controlling de la Haute Ecole de Gestion de Lucerne (HWW). Stephan Bannwart est membre de la direction de la Stiftung Abendrot (par le biais d'un mandat de Pico Vorsorge AG) depuis janvier 2017 et occupe le poste de responsable « Finances et placements » au sein de la Stiftung Abendrot depuis 2015. Il est membre de la Direction de Pico Vorsorge depuis 2010 et siège au conseil d'administration de cette institution depuis 2017. Auparavant, il a occupé différents emplois en particulier au sein de sociétés de révision. Stephan Bannwart est membre du Conseil de la Banque Raiffeisen Laufental-Thierstein depuis 2008.



**Jacques Folly**

Jacques Folly siège au conseil de fondation d'Ethos depuis le 14.06.2018 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG).

Jacques Folly est diplômé en sciences économiques de l'Université de Genève. Il est actuellement Délégué au développement économique du commerce de la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation du canton de Genève. Auparavant, il a notamment été Délégué au commerce du service de la promotion économique Genève.

Jacques Folly est membre du Comité de la CPEG, représentant des assurés et vice-président de sa commission d'audit et d'organisation. Il est également président de l'Union des cadres supérieurs de l'administration cantonale genevoise.



**Andrea Frost-Hirschi**

Andrea Frost-Hirschi est membre du conseil de fondation depuis le 14.06.2018 en tant que représentante de la Caisse de pension bernoise (BPK).

Andrea Frost-Hirschi a une licence en droit de l'Université de Bâle. Elle est responsable du conseil juridique au sein de l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI), section de Berne. Elle est également juge spécialisée en droit du travail au Tribunal régional de Berne-Mittelland et depuis 2017 au Tribunal régional de l'Oberland (fonction secondaire).

Andrea Frost-Hirschi est vice-présidente du conseil de fondation de la Caisse de pension bernoise (BPK) et vice-présidente de PK-Netz 2. Sâule ainsi que présidente du Conseil communal de Spiez.



**Hanspeter Uster**

Hanspeter Uster siège au conseil de fondation d'Ethos en tant que membre indépendant depuis 2009. Il est représentant du grand actionnaire Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis le 14.06.2018.

Hanspeter Uster a été conseiller d'Etat à Zoug et directeur du département de la sécurité de 1991 à 2006. De 1985 à 1990, il a travaillé comme avocat et notaire indépendant dans le canton de Zoug. De 2007 à 2013, Hanspeter Uster a dirigé le centre de compétence de criminalité économique à Lucerne. Depuis 2007, il est président du conseil de fondation de l'Institut suisse de police. Il est membre de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération depuis 2013 et a été élu, en décembre 2018, président pour la période 2019 à 2020. Il dirige également divers projets dans le domaine de la justice et de la sécurité.

En 2015, l'Université de Berne a décerné à Hanspeter Uster le titre de docteur honoris causa pour son engagement en faveur de l'égalité de droit et de l'Etat de droit ainsi que pour ses contributions dans le domaine de l'assurance qualité des organes de police et de justice. Hanspeter Uster a été président de la Gesellschaft für ethische Fragen (GEF) de 2000 à 2016.

### 4.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil de fondation et du bureau du conseil ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services, a mené une réflexion sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

Participations aux séances		
Membres	Conseil	Bureau <sup>(1)</sup>
Stephan Bannwart	6	-
Dominique Biedermann <sup>(2)</sup>	3	9
Aldo Ferrari	5	-
Jacques Folly <sup>(3)</sup>	3	-
Andrea Frost-Hirschi <sup>(3)</sup>	3	-
Rudolf Rechsteiner <sup>(3)</sup>	3	-
Jean-Louis Rimaz <sup>(2)</sup>	3	-
Hanspeter Uster	6	9
<b>Total de séances</b>	<b>6<sup>(4)</sup></b>	<b>9</b>

(1) Dans le contexte des changements de gouvernance (cf. point 3.2), le Bureau a été dissout le 19.06.2018.  
(2) Jusqu'au 14.06.2018.  
(3) A partir du 14.06.2018.  
(4) Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services.

## 4.4 Direction et administration

### 4.4.1 Composition

La direction de la Fondation Ethos est assurée par un directeur.



**Vincent Kaufmann**  
Directeur

Vincent Kaufmann (1980) est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2015. Il a été membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013. Il a rejoint Ethos en 2004 comme analyste corporate governance, puis successivement comme senior analyst et deputy head of corporate governance. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d'entreprise et de la durabilité avec les instances dirigeantes de sociétés cotées suisses. Depuis 2014, il siège au Conseil de surveillance du consultant de vote Proinvest SAS à Paris en tant que représentant de l'actionnaire Ethos Services SA.

Après un master en gestion d'entreprise de l'Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d'expert en finance et controlling.

### 4.4.2 Fonctionnement

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services SA. La Fondation Ethos lui verse CHF 37'000 par année pour les frais administratifs et de loyer. Par ailleurs, Ethos Services SA a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire calculé en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 178'344 en 2018.

fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale de la Fondation.

Le président du conseil de fondation jusqu'à l'assemblée générale du 14.06.2018 a reçu le pro rata d'une rémunération forfaitaire de CHF 30'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il a simultanément été président d'Ethos Services, charge pour laquelle il a reçu une rémunération séparée (voir 5.5.1). Depuis l'assemblée générale du 14.06.2018, le président du conseil de fondation reçoit CHF 30'000 par taux d'activité de 10%.

## 4.5 Rapport de rémunération

### 4.5.1 Conseil de fondation

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération

La charge de travail cumulée de président du conseil de fondation d'Ethos et de président du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée en 2018 à un taux d'activité de 50% d'un

plein temps. Au vu de la répartition des tâches entre les deux présidents (voir point 3.2 ci-dessus), la charge de travail du président du conseil de fondation est de 30% et celle de la présidente du conseil d'administration de 20%.

Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent un forfait annuel de CHF 3'000 ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil de fondation reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an.

Honoraires versés au conseil de fondation en 2018	
Membres	Honoraires
Stephan Bannwart	CHF 9'000
Dominique Biedermann <sup>(1)</sup>	CHF 22'000
Aldo Ferrari	CHF 8'633
Jacques Folly <sup>(2)</sup>	CHF 5'133
Andrea Frost-Hirschi <sup>(2)</sup>	CHF 5'133
Rudolf Rechsteiner <sup>(2)</sup>	CHF 49'000
Jean-Louis Rimaz <sup>(3)</sup>	CHF 3'867
Hanspeter Uster <sup>(4)</sup>	CHF 15'867
<b>Total</b>	<b>CHF 118'633</b>

<sup>(1)</sup> Jusqu'au 14.06.2018. Dominique Biedermann a également reçu CHF 84'000 en tant que président du conseil d'administration d'Ethos Services.

<sup>(2)</sup> Depuis le 14.06.2018.

<sup>(3)</sup> Jusqu'au 14.06.2018.

<sup>(4)</sup> Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, H. Uster, qui siège aux deux conseils depuis le 14.06.2018, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

#### 4.5.2 Direction

Le directeur de la Fondation Ethos a un contrat de travail avec Ethos Services et est rémunéré par cette dernière (voir 5.5.2).

#### 4.6 Participation

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services dont le siège est à Genève (voir point 5). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos Services ainsi que les comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. Les titres sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Au 31.12.2018, la valeur du portefeuille était de CHF 77'734 (valeur boursière : CHF 176'697).

#### 4.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2018, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 23'500 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA (CHF 2'500).

#### 4.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch) ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

##### Siège

Place de Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1  
T +41 (0)22 716 15 55 ; F +41 (0)22 716 15 56

##### Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich  
T +41 (0)44 421 41 11; F +41 (0)44 421 41 12

## 5. Ethos Services

### 5.1 But

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Les différents types de produits proposés par Ethos Services sont présentés dans le chapitre 2 ci-dessus.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

Ethos Services bénéficie du statut de distributeur de placements collectifs de capitaux. Ce statut nécessite un contrôle annuel qui est effectué depuis 2014 par Deloitte.

### 5.2 Structure

#### 5.2.1 Structure du capital

Au 31.12.2018, Ethos Services disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, et à 30.36% par 16 membres et un ancien membre de la Fondation (voir liste des actionnaires ci-contre).

#### 5.2.2 Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 14.06.2018. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés.

L'assemblée a pris congé de Dominique Biedermann, président du conseil d'administration depuis 2015, qui a décidé de ne plus se représenter pour réélection. L'assemblée a remercié chaleureusement Dominique Biedermann pour son engagement total et ininterrompu en faveur du développement d'Ethos Services depuis sa création, d'abord en tant que directeur, puis, depuis 2015, comme président des deux conseils d'Ethos. Un hommage particulier a été rendu à son apport déterminant à la notoriété et au succès d'Ethos.

Les trois autres membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Beth Krasna a été élue comme nouvelle membre du conseil d'administration et Hanspeter Uster comme nouveau membre du conseil représentant l'actionnaire majoritaire Fondation Ethos. Le conseil d'administration a ensuite nommé Beth Krasna comme présidente et a reconduit Philippe Doffey dans sa fonction de vice-président.

Actionnaires d'Ethos Services SA au 31.12.2018

	Institution	Siège	Pourcentage
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève CPEG	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Pensionskasse Stadt Romanshorn	Romanshorn	0.70%
12	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
13	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
14	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
15	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
16	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
17	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
18	terre des hommes schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
	<b>Total</b>		<b>100%</b>

## 5.3 Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Le conseil d'administration a formé un comité de gestion et un comité d'audit.

Suite à la séparation des présidences à l'assemblée générale du 14.06.2018 (voir 3.2 ci-dessus), le bureau du conseil d'administration a été dissout. Il a également été décidé qu'un membre du conseil de

fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Au cours de l'exercice 2018, Dominique Biedermann, président du conseil d'administration depuis 2015 et directeur d'Ethos Services de 2000 à 2015, ne s'est pas représenté à réélection lors de l'assemblée générale d'Ethos Services du 14.06.2018.

### 5.3.1 Composition au 31 décembre 2018

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Comité d'audit	Comité de gestion
Beth Krasna <sup>(1)</sup>	Présidente	1953	2018	-	Membre
Philippe Doffey	Vice-président	1960	2012	Président	-
René Sieber	Membre	1955	2002	Membre	Président
Hanspeter Uster <sup>(1)</sup>	Membre	1958	2018	-	-
Konrad Wüest	Membre	1960	2015	-	Membre

<sup>(1)</sup> Depuis le 14.06.2018.



**Beth Krasna**  
Présidente

Beth Krasna est présidente du conseil d'administration d'Ethos Services depuis le 14.06.2018.

Beth Krasna est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie chimique de l'EPFZ et d'un Master en management de la Sloan School (MIT) à Cambridge, aux Etats-Unis. Elle a été active pendant dix ans dans le domaine du capital-risque, trois ans dans la consultance, puis dix ans dans la restructuration d'entreprises en tant qu'administratrice déléguée de Valtronic aux Charbonnières (de 1992 à 1996) et de Symalit à Lenzburg, avant de reprendre la direction générale de Sécheron à Genève de 1998 à 2000. De 2001 à 2003, elle a été CEO d'Albert-Inc. SA à Lausanne. Depuis 2004, elle est administratrice indépendante de sociétés. Elle a notamment siégé au conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise (2002 à 2014) et du conseil d'administration des CFF (1999 à 2003).

Beth Madame Krasna est actuellement membre du conseil d'administration de Coop, vice-présidente du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales, vice-présidente de Symbiotics, société spécialisée en microfinance, vice-présidente de la Fondation de l'Institut de hautes études internationales et du développement et présidente du conseil d'administration de XSensio.



**Philippe Doffey**  
Vice-président

Philippe Doffey est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires à Lausanne. Il est vice-président du conseil depuis 2017.

Philippe Doffey est titulaire d'une licence HEC mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne et d'un MBA de la Western Washington University aux Etats-Unis. Il a rejoint Retraites Populaires en 1998, institution au sein de laquelle il a assuré diverses fonctions de direction, en particulier celle de responsable de la division marketing et conseil, avant d'être nommé Directeur général en 2013. Auparavant, il a occupé diverses fonctions de gestion de projet, consulting et vente dans le secteur informatique.

Philippe Doffey est administrateur de la compagnie d'assurances sur la vie Forces Vives SA et trésorier de la Fondation Toms Pauli. Il a rejoint courant 2018 le Conseil de l'Association Genilem. En 2016, il a obtenu le Certificat d'administrateur de l'Académie des Administrateurs (ACAD). Il a été président d'Economie Région Lausanne de 2012 à 2016.



René Sieber

René Sieber est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2002.

René Sieber est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et a été chercheur invité au département d'économie du Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Cambridge, aux Etats-Unis. Co-fondateur en 1993 de Dynagest SA, une société d'asset management spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative des risques, il en a été administrateur-délégué durant près de 25 ans. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service de gestion des comptes institutionnels.

De 2010 à 2017, René Sieber a assuré la présidence de Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) S.A., une société de gestion de fonds de placement, filiale de Dynagest SA. Auprès de la faculté d'économie et de management (GSEM) de l'Université de Genève, il a été chargé de cours en finance de 1988 à 2016, activité qu'il a reprise en septembre 2018 (comme professeur titulaire dès février 2019). Il est aussi depuis 1991 chargé de cours auprès du Centre de formation des professionnels de l'investissement (AZEK). Enfin, depuis 2016, il est membre du Conseil d'orientation stratégique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).



Konrad Wüest

Konrad Wüest est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2015 comme représentant de la Caisse de pension de la ville de Lucerne.

Konrad Wüest a effectué des études d'histoire et d'économie à l'Université de Berne. Il a également suivi l'International Bankers School du Credit Suisse à New York ainsi que l'International Executive Programme de l'INSEAD à Fontainebleau (France). Konrad Wüest est Directeur et responsable des investissements de la Caisse de pension de la ville de Lucerne (Pensionskasse Stadt Luzern) depuis 2006. De 1994 à 2006, il a assumé différentes fonctions de direction dans le conseil et la gestion de portefeuille au sein de Credit Suisse Lucerne. Auparavant, il a été en charge des activités de conseil en investissement notamment auprès de Crédit Suisse Gibraltar.

Hanspeter Uster

Hanspeter Uster est représentant du grand actionnaire Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis le 14.06.2018. Il siège au conseil de fondation d'Ethos en tant que membre indépendant depuis 2009. (Voir curriculum vitae complet sous 4.3.1.)

### 5.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil d'administration, du bureau du conseil, du comité de gestion, du comité d'audit ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, a mené une réflexion sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

#### Participations aux séances

Membres	Conseil	Bureau <sup>(1)</sup>	Com. gestion	Com. d'audit
Dominique Biedermann <sup>(2)</sup>	3	9	1	-
Philippe Doffey	6	9	-	1
Beth Krasna <sup>(3)</sup>	3	-	2	-
René Sieber	5	-	3	1
Konrad Wüest	5	-	3	-
Hanspeter Uster <sup>(3)</sup>	2	-	-	-
<b>Total</b>	<b>6<sup>(4)</sup></b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

(1) Dans le contexte des changements de gouvernance (cf. point 3.2.), le Bureau a été dissout le 19.06.2018.

(2) Jusqu'au 14.06.2018.

(3) Depuis le 14.06.2018.

(4) Dont une séance de deux jours conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos.

## 5.4 Direction et administration

### 5.4.1 Composition

La direction d'Ethos Services est composée d'un directeur et de trois membres. Le directeur préside la direction dont les décisions sont prises à la majorité des voix.

**Vincent Kaufmann**  
Directeur

Voir Curriculum vitae sous 4.4.1



**Yola Biedermann**  
Head of Corporate  
Governance &  
Responsible Investment

Yola Biedermann (1958) a été engagée chez Ethos en 1999. Elle est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 et dirige l'équipe des analystes en gouvernance d'entreprise et durabilité. A ce titre, elle est responsable des activités d'analyse en matière d'investissement socialement responsable d'Ethos. Elle est notamment chargée de la supervision des analyses des assemblées générales d'actionnaires, des activités de dialogue avec les sociétés ainsi que des différentes études qu'Ethos réalise dans les domaines de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité environnementale et sociale. Elle dirige également l'actualisation régulière des lignes directrices de vote.

Yola Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. Avant de rejoindre Ethos, elle a été active plusieurs années comme économiste au Service de la planification hospitalière du Canton de Genève, puis a poursuivi sa carrière comme professeur d'économie, notamment à la Haute Ecole de Gestion de Genève.



**Anthony Gloor**  
Head of Corporate  
Services

Anthony Gloor (1981) a rejoint Ethos en 2015 en tant que Head of Corporate Services, membre de la Direction. Il est responsable de l'administration générale, des budgets et de la comptabilité, des publications et des instruments de communication, du développement et de la maintenance des infrastructures informatiques, ainsi que du système de contrôle interne et de la compliance aux normes. En parallèle de sa fonction chez Ethos, il est professeur vacataire à la Haute Ecole de Gestion de Genève (HES-SO) au sein de la filière « Economie d'entreprise ».

Anthony Gloor est titulaire d'un master en systèmes d'information et de communication de l'Université de Genève, avec spécialisation en gestion d'entreprise. Il dispose également du diplôme d'auditeur de systèmes d'information décerné par l'ISACA (Information Systems Audit and Control Association) et du certificat en management et contrôle du risque de l'IIA (Institute of Internal Auditors). Avant de rejoindre Ethos, il a été actif pendant 10 ans au sein du cabinet d'audit Deloitte en Suisse romande, en particulier en tant que directeur adjoint depuis 2012. Dans ce cadre, il a mené de nombreuses missions d'audit et de conseil en gestion des risques et a été responsable de la formation pour les départements « conseils » au niveau suisse.



**Michael Spalding**  
Head of Client Relations

Michael Spalding (1967) est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de senior relationship manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.

Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute Ecole de Gestion de Zurich (HWW). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).

De 1987 à 1996, Michael Spalding a occupé différentes fonctions au sein du Credit Suisse. De 1996 à 2001, Michael Spalding a travaillé chez Swiss Re auprès du service clients, en charge des compagnies d'assurance basées en Amérique latine. Il a également été directeur adjoint du centre de formation de Swiss Re pour l'Amérique latine et de son développement. A partir de 2001, il a assuré la fonction de Relationship Manager pour la clientèle institutionnelle suisse, successivement auprès du Credit Suisse et de Lombard Odier.

## 5.4.2 Fonctionnement

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2018, la société occupait 17 collaboratrices et collaborateurs (7 femmes et 10 hommes) pour 16.1 postes de travail à plein temps (18 personnes et 17.4 postes au 31.12.2017). Deux collaborateurs temporaires ont été engagés pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes.

## 5.5 Rapport de rémunération

### 5.5.1 Conseil d'administration

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale ordinaire de la société.

Le président du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale du 14.06.2018 a reçu le pro rata d'une rémunération forfaitaire de CHF 120'000 par année pour les tâches



effectuées dans le cadre de sa fonction. Il a simultanément été président de la Fondation Ethos, charge pour laquelle il a reçu une rémunération séparée (voir 4.5.1). Depuis l'assemblée générale du 14.06.2018, la présidente du conseil d'administration d'Ethos Services reçoit CHF 30'000 par taux d'activité de 10%.

La charge de travail cumulée de président du conseil de fondation d'Ethos et de président du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée en 2018 à un taux d'activité de 50% d'un plein temps. Au vu de la répartition des tâches entre les deux présidents (voir point 3.2 ci-dessus), la charge de travail du président du conseil de fondation est de 30% et celle de la présidente du conseil d'administration de 20%.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services reçoivent un montant forfaitaire de CHF 6'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil d'administration reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et les présidents des comités de CHF 1'500.

#### Honoraires versés au conseil d'administration en 2018

Membres	Honoraires	
Dominique Biedermann <sup>(1)</sup>	CHF	84'000
Philippe Doffey	CHF	23'500
Beth Krasna <sup>(2)</sup>	CHF	32'667
René Sieber	CHF	16'250
Hanspeter Uster <sup>(3)</sup>	CHF	4'767
Konrad Wüest	CHF	13'000
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>174'184</b>

<sup>(1)</sup> Jusqu'au 14.06.2018, Dominique Biedermann a également reçu CHF 22'000 de la Fondation Ethos en tant que président du conseil de fondation.

<sup>(2)</sup> Depuis le 14.06.2018.

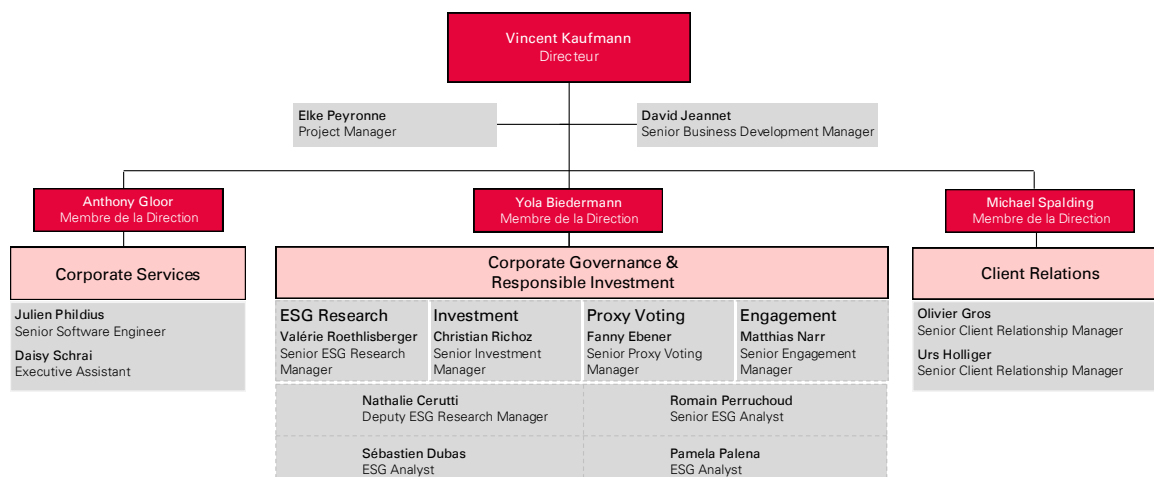
<sup>(3)</sup> Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, H. Uster, qui siège aux deux conseils depuis le 14.06.2018, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

#### 5.5.2 Direction et collaborateurs

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. Au vu de la stabilité de l'indice des prix à la consommation, les traitements n'ont pas été indexés au coût de la vie en janvier 2018. Dans le cadre des résultats exceptionnels durant une importante année de transition, le conseil d'administration a octroyé une prime exceptionnelle aux collaborateurs d'Ethos Services d'un montant global de CHF 41'700. La prime a consisté en une somme fixe de CHF 2'000, complétée par un montant calculé au prorata des années d'ancienneté des collaborateurs.

Pour l'exercice 2018, le montant total des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 2'668'366 (y compris la prime unique). En fin d'année, l'échelle des traitements appliquait un ratio de 1.9 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2018, il a reçu une rémunération fixe brute de CHF 258'000 ainsi que CHF 3'400 dans le cadre de la prime non-contractuelle versée à l'ensemble des collaborateurs.

### 5.5.3 Organigramme d’Ethos Services à partir du 01.01.2019



### 5.6 Participation

Au 31.12.2018, Ethos Services détenait une participation de 16.28% dans le capital de Proxinvest SAS (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services est le membre suisse depuis 2005.

La participation dans Proxinvest offre à Ethos Services un accès facilité à la clientèle européenne. Elle est valorisée au bilan d’Ethos Services pour CHF 101'192, ce qui représente 1.8% de la somme des actifs d’Ethos Services.

### 5.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte à Genève. L’organe de révision a un mandat annuel.

Pour l’exercice 2018, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 23'500 pour les comptes d’Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA (CHF 2'500).

### 5.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch), ainsi que sur demande auprès du secrétariat d’Ethos Services :

#### Siège

Place de Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1  
T +41(0)22 716 15 55 ; F +41(0)22 716 15 56

#### Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich  
T +41(0)44 421 41 11; F +41(0)44 421 41 12

## 6. Responsabilité environnementale et sociale

Ethos Services s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

### 6.1 Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectue en transports publics.
- Les émissions de CO<sub>2</sub> des éventuels vols en avion qui ne peuvent pas être évités (deux vols en 2018) sont compensés par une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux transports publics locaux dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, Ethos Services a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau, en particulier :

- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse.
- Les bureaux de Genève et Zurich utilisent l'énergie électrique 100% renouvelable.

En 2018, Ethos a procédé au remplacement des photocopieuses afin de diminuer sa consommation électrique. De plus, Ethos a réalisé deux projets de numérisation des processus de gestion du personnel et de gestion des fournisseurs afin de diminuer les besoins en impression.

### 6.2 Responsabilité sociale

Ethos Services est spécialement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation continue est activement encouragée.

Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Ethos contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos.

Tous les collaborateurs et les membres des conseils se sont engagés à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que les Principes de conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

En 2016, Ethos a établi un Code de conduite qui s'applique à toutes les entités liées à la Fondation Ethos par l'utilisation de la marque « Ethos », en l'occurrence la Fondation Ethos et la société Ethos Services. Ce code de conduite repose sur les valeurs précisées dans la Charte d'Ethos, elle-même fondée sur le concept de développement durable. Cela implique une vision à long terme, un respect des plus hauts standards en matière d'éthique des affaires et une attention à l'ensemble des parties prenantes d'Ethos.

### 6.3 Indicateurs

Indicateur	2018	2017
Employés au 31.12. (équivalent postes à plein temps)	16.1	17.4
- <i>Dont femmes</i>	6.8	5.8
- <i>Dont hommes</i>	9.3	11.6
Nombre d'employés à temps partiel	3	3
- <i>Dont femmes</i>	1	1
- <i>Dont hommes</i>	2	2
Rotation du personnel	5.9%	5.6%
Consommation électrique (KWh)	23'235	24'343
- <i>Dont énergie renouvelable</i>	100%	100%
Consommation mazout (litres) <sup>(1)</sup>	2'335	2'084
Consommation papier (pages A4)	198'221	216'152
Empreinte CO <sub>2</sub> des fonds Ethos <sup>(2)</sup>	57.2	68.92

<sup>(1)</sup> Données disponibles uniquement pour le siège de Genève. Ethos étant locataire des locaux, le choix du type d'énergie utilisé pour le chauffage n'est pas possible.

<sup>(2)</sup> Intensité empreinte CO<sub>2</sub> des fonds Ethos en actions en tonnes de CO<sub>2</sub> par millions de chiffre d'affaires selon la méthode de la moyenne pondérée des intensités (source Trucost).

## 6.4 Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)

La Fondation Ethos est signataire de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Sur mandat du Conseil de fondation d'Ethos, Deloitte a vérifié l'application de la Charte par Ethos et a émis l'attestation ci-dessous.

	<p>Deloitte SA Rue du Pré-de-la-Bichette 1 1202 Geneva Switzerland</p> <p>Phone: +41 (0)58 279 8000 Fax: +41 (0)58 279 8800 www.deloitte.ch</p>
<p>Au Conseil de fondation de Ethos – Fondation Suisse pour un développement durable Place de Cornavin 2 1201 Genève</p>	
<p>Genève, 21 mars 2019 FBR/JBG/mab</p>	
<p><b>Respect de la Charte de l'Association Suisse des Institutions de prévoyance</b></p>	
<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Pour faire suite à votre demande, nous nous sommes assurés que les principes de la Charte de l'ASIP ont été respectés durant l'exercice 2018 et les mesures en la matière ont été prises et exécutées.</p> <p>Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.</p>	
<p><b>Deloitte SA</b></p>  <p>Fabien Bryois</p>	 <p>Julien Buthod-Garçon</p>

## C. ÉTATS FINANCIERS 2018

## 7. Résultats 2018

### 7.1 Comptes de la Fondation Ethos

Au cours de l'exercice 2018, la Fondation Ethos a augmenté ses revenus notamment grâce au dividende versé par Ethos Services au titre de l'exercice 2017.

Les dépenses de la Fondation Ethos ont également augmenté en raison des charges relatives à la recherche de nouveaux membres du conseil de fondation, notamment du nouveau président. La Fondation Ethos a dégagé un bénéfice de CHF 54'140 (2017 : perte de CHF 858). Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'385'323 au 31.12.2018 (-1.1% par rapport à l'année précédente).

Au 31.12.2018, la réserve légale s'élève à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

#### A) Proposition d'affectation du résultat

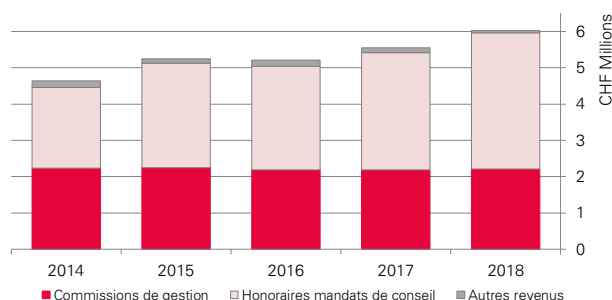
Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2018	CHF	54'140
Report de l'exercice précédent	CHF	57'217
<b>Report sur nouvel exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>111'357</b>

### 7.2 Comptes d'Ethos Services

En 2018, le chiffre d'affaires d'Ethos Services a augmenté de 8.2% pour s'élever à CHF 5'997'289. Cette hausse est le résultat de nouveaux honoraires de mandats de conseil notamment lié au succès des Ethos Engagement Pool. Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté de 1.5% à CHF 4'919'370 (voir le tableau ci-contre).

Dans l'ensemble, Ethos Services a dégagé un bénéfice après impôt de CHF 830'735 (+52.1%). Le bénéfice net 2018 représente un rendement de 16.4% sur les fonds propres moyens 2018.

L'origine et l'évolution des revenus se présentent comme suit :



La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges d'exploitation avant impôts		
	2018	2017
Charges de personnel	67.2%	65.6%
Instances	5.1%	4.9%
Consultants	7.6%	7.6%
Frais administratifs	17.5%	19.1%
Amortissements	2.6%	2.8%

La répartition des charges est restée relativement stable par rapport à 2017.

Au 31.12.2018, le total du bilan d'Ethos Services se montait à CHF 5'664'922 (2017 : CHF 5'083'007) dont 90% sous forme de fonds propres. Les fonds propres s'élevaient au 31.12.2018 à CHF 5'074'026 soit une hausse de 8.6% par rapport au 31.12.2017. En tenant compte du report à nouveau de l'exercice 2017 de CHF 603'081, le résultat à disposition au 31.12.2018 s'élève à CHF 1'433'816.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'Ethos Services du 13.06.2019 le versement d'un dividende de CHF 380 par action, soit un total de CHF 545'680, représentant un taux de distribution de 66% du bénéfice net 2018 d'Ethos Services. Le dividende sera versé par prélèvement de la réserve légale issue d'apport en capital constituée à partir de l'agio résultant de l'augmentation de capital effectuée en 2014.

Il est également proposé d'affecter un montant de CHF 550'000 à la réserve légale issue du bénéfice.

**A) Proposition d'affectation du résultat**

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2018	CHF	830'735
Report de l'exercice précédent	CHF	603'081
<b>Résultat à disposition</b>	<b>CHF</b>	<b>1'433'816</b>
Affectation réserve légale	CHF	-550'000
<b>Report sur nouvel exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>883'816</b>

**B) Distribution de réserve légale issue d'apport en capital**

Réserves issues d'apport en capital au 31.12.2018	CHF	704'210
Distribution ordinaire	CHF	-545'680
<b>Total de la réserve légale issue d'apport en capital</b>	<b>CHF</b>	<b>158'530</b>

**7.3 Comptes consolidés**

Ethos présente volontairement des comptes consolidés qui incluent la Fondation Ethos et Ethos Services SA. L'exercice 2018 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 584'875 (+74.4%). La part attribuable à la Fondation Ethos est de CHF 332'646, alors que celle qui revient aux intérêts minoritaires est de CHF 252'229.

La somme de bilan consolidée s'est élevée au 31.12.2018 à CHF 5'971'901 (+11.1%). Les fonds propres consolidés s'élèvent quant à eux à CHF 5'435'383 dont CHF 3'879'603 attribuables à la Fondation Ethos. Le solde de CHF 1'555'780 correspond à la part des fonds propres consolidés attribuable aux intérêts minoritaires.

## 8. Comptes de la Fondation Ethos

### Fondation Ethos – Compte de résultat pour l'exercice 2018

en CHF	2018	2017
<b>Produits d'exploitation</b>		
Droit d'utilisation de la marque Ethos	178'343.98	164'601.00
Dividende d'Ethos Services SA	300'000.00	210'000.00
Produits divers d'exploitation	5'000.00	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>483'343.98</b>	<b>374'601.00</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Organes	(223'368.20)	(107'226.05)
Consultants	(82'530.22)	(110'401.45)
Frais administratifs	(120'856.78)	(154'081.15)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(426'755.20)</b>	<b>(371'708.65)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>56'588.78</b>	<b>2'892.35</b>
<b>Charges et produits financiers</b>		
Produits financiers	4'287.32	3'329.38
Charges financières	(938.55)	(1'734.57)
<b>Total des charges et produits financiers, net</b>	<b>3'348.77</b>	<b>1'594.81</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>59'937.55</b>	<b>4'487.16</b>
Impôts	(5'797.55)	(5'345.55)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>54'140.00</b>	<b>(858.39)</b>
Report de l'exercice précédent	32'217.30	33'075.69
Dissolution réserve 20ème anniversaire	25'000.00	-
<b>Résultat au bilan</b>	<b>111'357.30</b>	<b>32'217.30</b>



## Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2018

en CHF	Notes	31.12.2018	31.12.2017
<b>Actif</b>			
Liquidités	1	213'043.77	245'829.55
Débiteurs	2	5'368.23	5'269.66
Compte courant Ethos Services SA	3	78'344.00	64'601.02
Actifs de régularisation	4	10'832.87	4'987.30
<b>Actif circulant</b>		<b>307'588.87</b>	<b>320'687.53</b>
Titres à long terme, net		77'734.13	79'656.47
Participation	5	1'000'000.00	1'000'000.00
<b>Actif immobilisé</b>		<b>1'077'734.13</b>	<b>1'079'656.47</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>1'385'323.00</b>	<b>1'400'344.00</b>
<b>Passif</b>			
Créanciers		10'237.05	12'884.20
Passifs de régularisation	4	13'728.65	80'242.50
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>23'965.70</b>	<b>93'126.70</b>
Capital de la fondation		50'000.00	50'000.00
Réserve légale issue du capital		1'200'000.00	1'200'000.00
Réserve facultative issue du bénéfice (20e anniversaire)		0.00	25'000.00
Résultat des exercices précédents		57'217.30	33'075.69
Résultat de l'exercice		54'140.00	(858.39)
<b>Capitaux propres</b>		<b>1'361'357.30</b>	<b>1'307'217.30</b>
<b>Total du passif et capitaux propres</b>		<b>1'385'323.00</b>	<b>1'400'344.00</b>

## Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2018

en CHF	2018	2017
Résultat de l'exercice	54'140.00	(858.39)
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(300'000.00)	(210'000.00)
Revenus sur titres	(2'215.43)	(2'304.30)
Variation sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	(1'738.97)	(580.75)
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(98.57)	1'815.00
Variation compte courant Ethos Services SA	(13'742.98)	(11'415.02)
Variation des actifs de régularisation	(5'845.57)	9'735.50
Variation des créanciers	(2'647.15)	(8'184.25)
Variation des passifs de régularisation	(66'513.85)	(826.82)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle</b>	<b>(338'662.52)</b>	<b>(222'619.03)</b>
Acquisition de titres	(3'941.37)	(200.87)
Cession de titres	7'602.68	1'263.67
Revenus sur participation	300'000.00	210'000.00
Revenus sur titres	2'215.43	2'304.30
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>305'876.74</b>	<b>213'367.10</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>(32'785.78)</b>	<b>(9'251.93)</b>
Liquidités en début d'exercice	245'829.55	255'081.48
Liquidités en fin d'exercice	213'043.77	245'829.55
<b>Variation des liquidités</b>	<b>(32'785.78)</b>	<b>(9'251.93)</b>

## Fondation Ethos - Annexes aux comptes annuels

### Notes générales

---

- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable.  
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
  - B. Le siège de la Fondation se situe à Genève.
  - C. La Fondation atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10.
  - D. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
- 

### Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

---

- 1. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
  - 2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun du croire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
  - 3. Le compte courant avec Ethos Services SA correspond à des créances résultant de droits d'utilisation de la marque Ethos.
  - 4. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
  - 5. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition (2018 : CHF 77'734.13 / 2017 : CHF 79'656.47). Si la valeur des titres et/ou de la participation devait être inférieure à la valeur comptable, une provision pour perte sur titres et/ou participation non réalisée serait comptabilisée. Participation et droit de vote dans la société Ethos Services SA (69.64%), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise (2018 et 2017 : CHF 1'000'000). Le siège d'Ethos Services SA se situe à Genève.
-



Deloitte SA  
Rue du Pré-de-la-Bichette 1  
1202 Geneva  
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000  
Fax: +41 (0)58 279 8800  
www.deloitte.ch

## Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de

**Ethos - Fondation suisse pour un développement durable**, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 46 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

#### *Responsabilité du Conseil de Fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

#### **Deloitte SA**

Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Julien Buthod-Garçon  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 21 mars 2019  
FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

## 9. Comptes d’Ethos Services SA

### Ethos Services SA – Compte de résultat pour l’exercice 2018

en CHF	Notes	2018	2017
<b>Produits d'exploitation</b>			
Commissions de gestion brutes		2'192'550.73	2'257'093.33
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		-	<i>(73'314.10)</i>
Commissions de gestion nettes		2'192'550.73	2'183'779.23
Honoraires mandats de conseil		3'752'239.83	3'302'917.76
Autres revenus opérationnels		52'498.46	57'995.66
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5'997'289.02</b>	<b>5'544'692.65</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel		(3'303'573.50)	(3'180'005.23)
Instances		(250'077.52)	(237'323.50)
Consultants		(375'261.37)	(367'004.66)
Frais administratifs	7	(861'324.02)	(928'070.81)
Amortissements	5	(129'134.00)	(134'625.10)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(4'919'370.41)</b>	<b>(4'847'029.30)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1'077'918.61</b>	<b>697'663.35</b>
<b>Charges et produits financiers</b>			
Charges financières		(7'420.98)	(1'683.82)
Produits financiers		9'253.60	19'614.88
<b>Total des charges et produits financiers, net</b>		<b>1'832.62</b>	<b>17'931.06</b>
<b>Charges et produits hors exploitation</b>			
Produits hors exploitation		7'366.10	42.50
<b>Total des charges et produits hors exploitation</b>		<b>7'366.10</b>	<b>42.50</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles		(1'675.90)	-
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>(1'675.90)</b>	<b>-</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>1'085'441.43</b>	<b>715'636.91</b>
Impôts de l'exercice		(254'706.61)	(169'436.10)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>830'734.82</b>	<b>546'200.81</b>
Report de l'exercice précédent		578'080.92	391'880.11
Dissolution de la réserve 20ème anniversaire		25'000.00	-
<b>Résultat au bilan</b>		<b>1'433'815.74</b>	<b>938'080.92</b>

## Ethos Services SA – Bilan au 31 décembre 2018

en CHF	Notes	31.12.2018	31.12.2017
<b>Actif</b>			
Liquidités	1	3'336'617.95	2'775'574.16
Dépôts en banque	1	951'172.35	951'172.35
Débiteurs	2	925'737.33	773'847.87
Actifs de régularisation	3	177'265.20	204'984.54
<b>Actif circulant</b>		<b>5'390'792.83</b>	<b>4'705'578.92</b>
Immobilisations financières		38'461.35	38'454.95
Participation	4	101'191.65	101'191.65
Immobilisations corporelles	5	52'639.55	80'801.65
Immobilisations incorporelles	5	81'836.82	156'979.97
<b>Actif immobilisé</b>		<b>274'129.37</b>	<b>377'428.22</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>5'664'922.20</b>	<b>5'083'007.14</b>
<b>Passif</b>			
Créanciers		192'901.24	162'039.87
Compte courant Fondation Ethos	6	78'344.00	64'601.02
Passifs de régularisation	3	319'650.92	182'275.03
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>590'896.16</b>	<b>408'915.92</b>
Capital-actions		1'436'000.00	1'436'000.00
Réserve légale issue du capital		704'210.30	1'135'010.30
Réserve légale issue du bénéfice		1'500'000.00	1'140'000.00
Réserve facultative issue du bénéfice (20e anniversaire)		-	25'000.00
Résultat des exercices précédents		603'080.92	391'880.11
Résultat de l'exercice		830'734.82	546'200.81
<b>Capitaux propres</b>		<b>5'074'026.04</b>	<b>4'674'091.22</b>
<b>Total du passif et capitaux propres</b>		<b>5'664'922.20</b>	<b>5'083'007.14</b>

## Ethos Services SA – Flux de trésorerie pour l'exercice 2018

en CHF	Notes	2018	2017
Résultat de l'exercice		830'734.82	546'200.81
Variations non-opérationnelles			
Revenus sur participation		(8'330.84)	(11'590.46)
Variations sans incidence sur les liquidités			
Amortissements		129'134.00	134'625.10
Variations de l'actif circulant net			
Variation des débiteurs		(151'889.46)	(190'262.14)
Variation des actifs de régularisation		27'719.34	161'463.25
Variation des créanciers		30'861.37	2'706.75
Variation du compte courant Ethos Fondation		13'742.98	11'415.02
Variation des passifs de régularisation		137'375.89	(177'123.81)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle</b>		<b>1'009'348.10</b>	<b>477'434.52</b>
Variation des dépôts de garantie		(6.40)	(6.40)
Revenus sur participation		8'330.84	11'590.46
Acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles		(25'828.75)	(87'568.70)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>(17'504.31)</b>	<b>(75'984.64)</b>
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital		(430'800.00)	(301'560.00)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>		<b>(430'800.00)</b>	<b>(301'560.00)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>561'043.79</b>	<b>99'889.88</b>
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice		3'726'746.51	3'626'856.63
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice		4'287'790.30	3'726'746.51
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>561'043.79</b>	<b>99'889.88</b>

## Ethos Services SA – Annexes aux comptes annuels

### Notes générales

- 
- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable.  
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
- 
- B. Le siège de la société se situe à Genève. Elle a également un bureau de représentation à Zurich.
- 
- C. La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et inférieure à 50.
- 
- D. Crédit-bail
- Engagement pour le bail à loyer à Genève qui arrivera à échéance le 31.01.2021 : CHF 68'616 (2017 : CHF 160'104). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
  - Engagement pour le bail à loyer à Zurich qui arrivera à échéance le 31.03.2022 : CHF 149'000 (2017 : CHF 195'000).
  - Engagement de leasing photocopieuse à Genève à partir du 01.01.2019 : CHF 27'000, échéance 31.12.2023.
  - Engagement de leasing photocopieuse à Zurich à partir du 01.01.2019 : CHF 8'400, échéance 31.12.2023.
- 
- E. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2018 : CHF 22'369 (2017 : CHF 37'060).
- 
- F. La variation des liquidités indiquée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les dépôts en banque.
- 
- G. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
- 

### Notes sur certains postes du bilan, du compte de résultat et flux de trésorerie

- 
1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31.12.
- 
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun du croire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'a été détectée.  
Le comparatif 2017 a été ajusté suite au reclassement des revenus Vontobel du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 (CHF 346'376.39).
- 
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).  
Le comparatif 2017 a été ajusté suite au reclassement des revenus Vontobel du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 (CHF 346'376.39).
- 
4. Participation à hauteur de 16.28% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2017 : 16.95%).  
La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
- 
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan.  
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
- 
6. Le compte courant Fondation Ethos correspond à des créances résultant de prestations de services et n'est pas rémunéré.
- 
7. Les frais administratifs contiennent notamment le droit d'utilisation du nom Ethos pour un montant total de CHF 178'344 (2017 : CHF 164'601).
-



## Ethos Services SA – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2018	2017
Résultat de l'exercice	830'734.82	546'200.81
Report de l'exercice précédent	603'080.92	391'880.11
Dissolution de la réserve 20ème anniversaire	-	25'000.00
<b>Résultat à disposition</b>	<b>1'433'815.74</b>	<b>963'080.92</b>
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	550'000.00	360'000.00
Report du solde sur le nouvel exercice	883'815.74	603'080.92
<b>Résultat au bilan</b>	<b>1'433'815.74</b>	<b>963'080.92</b>

## Ethos Services SA – Proposition de distribution de dividende à partir des réserves légales issues d'apport en capital

en CHF	2018
Réserves légales issues d'apport en capital au 31.12.2018	704'210.30
Distribution ordinaire de dividende	(545'680.00)
Total des réserves légales issues d'apport en capital après distribution	158'530.30



Deloitte SA  
Rue du Pré-de-la-Bichette 1  
1202 Geneva  
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000  
Fax: +41 (0)58 279 8800  
www.deloitte.ch

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de  
**Ethos Services SA**, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 51 à 55) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### Deloitte SA

Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Julien Buthod-Garçon  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 21 mars 2019  
FBR/JBG/mab

#### Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

## 10. Comptes consolidés

### Ethos consolidé – Compte de résultat pour l'exercice 2018

en CHF	Notes	2018	2017
<b>Produits d'exploitation</b>			
Commissions de gestion brutes		2'192'550.73	2'257'093.33
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		-	(73'314.10)
Commissions de gestion nettes		2'192'550.73	2'183'779.23
Honoraires mandats de conseil		3'694'239.83	3'244'917.76
Autres revenus		20'498.46	21'219.66
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5'907'289.02</b>	<b>5'449'916.65</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel		(3'303'573.50)	(3'180'005.23)
Organes		(473'445.72)	(344'549.55)
Consultants		(399'791.59)	(419'406.11)
Frais administratifs		(766'836.82)	(880'774.96)
Amortissements		(129'134.00)	(134'625.10)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(5'072'781.63)</b>	<b>(4'959'360.95)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>834'507.39</b>	<b>490'555.70</b>
<b>Charges et produits financiers</b>			
Autres charges financières		(8'359.53)	(3'418.39)
Produits financiers		13'540.92	22'944.26
<b>Total des charges et produits financiers</b>		<b>5'181.39</b>	<b>19'525.87</b>
<b>Charges et produits hors exploitation</b>			
Produits hors exploitation		7'366.10	42.50
Charges exceptionnelles		(1'675.90)	-
<b>Total des charges et produits hors exploitation et exceptionnels</b>		<b>5'690.20</b>	<b>42.50</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>845'378.98</b>	<b>510'124.07</b>
Impôts		(260'504.16)	(174'781.65)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>584'874.82</b>	<b>335'342.42</b>
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires		(252'228.68)	(165'838.13)
<b>Résultat de l'exercice attribuable à la Fondation</b>		<b>332'646.14</b>	<b>169'504.29</b>

## Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2018

en CHF	Notes	31.12.2018	31.12.2017
<b>Actif</b>			
Liquidités	1	3'549'661.72	3'021'403.71
Dépôts en banque	1	951'172.35	951'172.35
Débiteurs	2	931'105.56	779'117.53
Actifs de régularisation	3	188'098.07	147'971.84
<b>Actif circulant</b>		<b>5'620'037.70</b>	<b>4'899'665.43</b>
Dépôt de garantie		38'461.35	38'454.95
Mobilier et installations, net	5	52'639.55	80'801.65
Participation et titres à long terme, net	4	178'925.78	180'848.12
Logiciels informatiques, net	5	81'836.82	156'979.97
<b>Actif immobilisé</b>		<b>351'863.50</b>	<b>457'084.69</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>5'971'901.20</b>	<b>5'356'750.12</b>
<b>Passif</b>			
Créanciers		203'138.29	174'924.07
Passifs de régularisation	3	333'379.57	200'517.53
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>536'517.86</b>	<b>375'441.60</b>
Capital de la Fondation		50'000.00	50'000.00
Bénéfices cumulés et autres réserves		3'829'603.18	3'496'957.04
Capitaux propres attribuables à la Fondation		3'879'603.18	3'546'957.04
Intérêts minoritaires		1'555'780.16	1'434'351.48
<b>Capitaux propres</b>		<b>5'435'383.34</b>	<b>4'981'308.52</b>
<b>Total du passif et capitaux propres</b>		<b>5'971'901.20</b>	<b>5'356'750.12</b>

## Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2018

en CHF	2018	2017
Résultat de l'exercice	584'874.82	335'342.42
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(8'330.84)	(11'590.46)
Revenus sur titres	(2'215.43)	(2'304.30)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	(1'738.97)	(580.75)
Amortissements	129'134.00	134'625.10
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(151'988.03)	(188'447.14)
Variation actifs de régularisation	21'873.77	171'198.75
Variation créanciers	28'214.22	(5'477.50)
Variation passifs de régularisation	70'862.04	(177'950.63)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle</b>	<b>670'685.58</b>	<b>254'815.49</b>
Variation des dépôts de garantie	(6.40)	(6.40)
Revenus sur participation	8'330.84	11'590.46
Acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	(25'828.75)	(87'568.70)
Acquisition de titres	(3'941.37)	(200.87)
Cession de titres	7'602.68	1'263.67
Revenus sur titres	2'215.43	2'304.30
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>(11'627.57)</b>	<b>(72'617.54)</b>
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital aux intérêts minoritaires	(130'800.00)	(91'560.00)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>(130'800.00)</b>	<b>(91'560.00)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>528'258.01</b>	<b>90'637.95</b>
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	3'972'576.06	3'881'938.11
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	4'500'834.07	3'972'576.06
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>528'258.01</b>	<b>90'637.95</b>

## Ethos consolidé – Annexes aux comptes consolidés

### Notes générales

- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable.  
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
- B. Principe et périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services SA, Genève, au capital-actions de CHF 1'436'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 69.64% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
- C. Le siège du Groupe Ethos se situe à Genève. Ethos Services a également un bureau de représentation à Zurich.
- D. La groupe atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et inférieure à 50.
- E. Crédit-bail  
- Engagement pour le bail à loyer à Genève qui arrivera à échéance le 31.01.2021 : CHF 68'616 (2017 : CHF 160'104). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.  
- Engagement pour le bail à loyer à Zurich qui arrivera à échéance le 31.03.2022 : CHF 149'000 (2017 : CHF 195'000).  
- Engagement de leasing photocopieuse à Genève à partir du 01.01.2019 : CHF 27'000, échéance 31.12.2023.  
- Engagement de leasing photocopieuse à Zurich à partir du 01.01.2019 : CHF 8'400, échéance 31.12.2023.
- F. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2018 : CHF 22'369 (2017 : CHF 37'060).
- G. La variation des liquidités indiquées dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les placements en banque à terme.
- H. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.

### Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31.12.
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun du croire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'a été détectée. Le comparatif 2017 a été ajusté suite au reclassement des revenus Vontobel du 4ème trimestre 2017 (CHF 346'376.39).
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif). Le comparatif 2017 a été ajusté suite au reclassement des revenus Vontobel du 4ème trimestre 2017 (CHF 346'376.39).
4. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition.  
Participation à hauteur de 16.28% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2017 : 16.95%).  
La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan.  
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.

## Ethos consolidé – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA  
Rue du Pré-de-la-Bichette 1  
1202 Geneva  
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000  
Fax: +41 (0)58 279 8800  
www.deloitte.ch

### Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de  
**Ethos - Fondation suisse pour un développement durable**, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 57 à 60) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

#### Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et à l'acte de Fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

#### Deloitte SA



Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Julien Buthod-Garçon  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 21 mars 2019  
FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)



**Ethos**

Place de Cornavin 2  
Case postale  
1211 Genève 1  
Suisse

T + 41 (0)22 716 15 55  
F + 41 (0)22 716 15 56

**Bureau de Zurich**

Bellerivestrasse 3  
8008 Zurich  
Suisse

T + 41 (0)44 421 41 11  
F + 41 (0)44 421 41 12

[info@ethosfund.ch](mailto:info@ethosfund.ch)  
[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)

---